

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	07	INFRASTRUCTURE	08	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03
EDUCATION	09	SOCIAL	07	TRANSPORT	07
ADMINISTRATION	03	ECONOMIE	07	RURAL	06

N° 2325

11 Juin 2021

11 June 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	13/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°013/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 09/06/2021 POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES DES LOGICIELS DANS LES DOMAINES DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE CIVIL AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-07-2021

2	Reference	N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2021

3	Reference	N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N°005/D/INJS/DAG/ 2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/INJS/DAG/ 2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSÉCUTIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	006/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSam/Emn Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMN PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRACTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 003/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO- COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

7	Reference N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire Titre/objet DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 008/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire Titre/objet DECISION N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference ADDITIF Lire Titre/objet ADDITIF OBJET AONO5/C.BATCHENGA/CIPM/21 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATCHENGA.DC 01/AC/C.BATCHENGA/CIPM/21 ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MÉDICAL. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference 00000025/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000025/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA CHAINE DE REALISATION ET DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RESEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

12	<p>Reference 10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 du 09/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(O1) FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : CONVENTION N°</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 02-07-2021</p>
-----------	--

13	<p>Reference 14/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 14/A/MO/CIPM/ CNDAL/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT- DAO N° 11 BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference 005/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTE - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE TIBANG MBE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MBEFINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	006/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM/Emk Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM/EMK PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	Reference	001/CI/FEICOM/DG/2021 Lire
	Titre/objet	DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AVEC LA CONSTRUCTION DE DEUX ABRIS EN GRILLES AU FEICOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
18	Reference	011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
19	Reference	006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 05/04/2021 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	Reference	N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
21	Reference	N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO-RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	<p>Reference N°000002/ANOR/DG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°000002/ANOR/DG/CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE EN METROLOGIE A YAOUNDE MBALLA II (QUARTIER DRAGAGE) AU CAMEROUN, PHASE III : LOTS TECHNOLOGIQUES.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

23	<p>Reference N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 07 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) - COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

24	<p>Reference 006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 26/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 26/05/2021 PORTANT INFRACTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

25	<p>Reference 201688/UYI/SG/DIPD/DPD Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

26	<p>Reference 011BIS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011BIS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021, EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) MINI CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANCAN, DEPARTEMENT DE. LA MVILA, REGION DU SUD</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 25-06-2021</p>
-----------	---

27	<p>Reference 007/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-DANS LA COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	03/C/C-MGA/SG/21 DU 25/05/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
29	Reference	011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
30	Reference	N°013/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 DU 08 JUIN 2021 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU MT/BT DE EKOM-NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
31	Reference	008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	LETRE D'INVITATION N° 008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS DE DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-07-2021
32	Reference	N°042 /C/INJS/DAG/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°042 /C/INJS/DAG/2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	Reference	04/DC/SOCOOPBACCOOP-CA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	FOURNITURE ET LIVRAISON DE 30 COCHETTES ET 03 VERRATS "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

34	<p>Reference N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 08-07-2021</p>
-----------	---

35	<p>Reference 009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 Lire</p> <p>Titre/objet LETTRE D'INVITATION N° 009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 14-07-2021</p>
-----------	--

36	<p>Reference 13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES . À HONTA. SAIO SALASSA ET MAVO TAGUÉ, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 01-07-2021</p>
-----------	--

37	<p>Reference 002/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D 'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

38	<p>Reference 020-3086/UYI/SG/DIPD/DPD Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES N°20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PAVILLON DE LA FMSB À L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

39	<p>Reference 001/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO: ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

#

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CIVIBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MANGORON (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE MBEFINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

41	Reference	006/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

42	Reference	N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTE - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

43	Reference	011/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

44	Reference	12/DM/C/GAL/SG/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR REXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING - NGOYA - CAMP DES PÊCHEURS) 14,20 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS; LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAUMMAÎTRE D'OUVRAGE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference	007/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 27/05/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 27/05/2021 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

46	Reference	N°013/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 DU 08 JUIN 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU MT/BT DE EKOM- NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

47	Reference	007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 du 27/05/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 DU 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT BUDGET MINTP, EXERCICES 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-06-2021

48	Reference	N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM)-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

50	<p>Reference N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

51	<p>Reference N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET MANKIM -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

52	<p>Reference 010/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET MANKIM-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

53	<p>Reference 00000026/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 00000026/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC) FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RÉSEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

54	<p>Reference 004/C/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

55	<p>Reference 007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MAKAK EXERCICE 2020 ET SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 08-07-2021</p>
-----------	--

56	<p>Reference 0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 du 10 juin 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT ABRITANT L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CNPBM, EXERCICE 2021, IMPUTATION : 55-54-735-03-204-130 000-2220</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 09-07-2021</p>
-----------	---

57	<p>Reference 02/AC/PR/MINMAP/DR-OU/DD-NDE/CIPM-BGTE-AG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet POUR L'ÉQUIPEMENT EN PAQUET MINIMUM DES ÉCOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE BANGANGTÉ ET ÉQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE BANGANGTÉ</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 29-06-2021</p>
-----------	--

58	<p>Reference 014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDEVELEXERCICE : 2021 IMPUTATION: 641175 2254 821 AUTORISATION : IW02477 MONTANT PREVISIONNEL : 25 000 000 TTC</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 01-07-2021</p>
-----------	--

59	<p>Reference 0005/AONO/CNPBM/ CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0005/AONO/CNPBM/ CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR LE CABLAGE DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 09-07-2021</p>
-----------	---

60	<p>Reference 006/AONO/PU/C.BBU/CIPM/2021 DU 19/05/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/C.BBU/CIPM/2021 DU 19/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN DEUX LOTS</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 14-06-2021</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference [006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MAKAK.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-07-2021

62

Reference [07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/C-BGTE/CIPM-BGT](#) [Lire](#)

Titre/objet POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20T AVEC YAP ET COMPACTEUR MANUEL DANS LA COMMUNE DE BANGANGTÉEN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT ; CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDVEL DE L'EXERCICE 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-06-2021

63

Reference [012/DC/FEICOM/CIPM/ 202](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°012/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 08/06/2021 POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-07-2021

64

Reference [001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-06-2021

65

Reference [007/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSam/Emn](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMN PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRACTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

66

Reference [007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40.000 KM), PHASE I ET PHASE I.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 24-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

67	Reference	02/DC/SOCOOPBACOO-CA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE ET D'UN SYSTEME DE PRODUCTION DE BIOGAZ "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-06-2021

68	Reference	01/SOCOOPBA COOP-CA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE REPRODUCTION DE 30*14M², D'UN BÂTIMENT PARC DE VENTE + QUARANTAINE DE 40 M², D'UN PUIT BUISÉ AVEC CHÂTEAU LE TOUT DANS UNE CLÔTURE DE 600M
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-06-2021

69	Reference	011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-06-2021

70	Reference	03/DC/SOCOOPBACOO-CA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ELEVAGE (CUBITENAIRES, 3000LITRES, CHARIOT, POUSSE POUSSE, PIPETTES, RADIANTS ÉLECTRIQUE, CAGE DE MISE BAS AVEC CAIBOUTI, BALANCE BASCULE, BALANCE) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	30-06-2021

71	Reference	05/DC/SOCOOPBACOO-CA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-06-2021

72	Reference	14/DC/C-NDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14 /DC/C-NDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference 06/DC/SOCOOPBACOOOP-CA/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIR VIDE, ALIMENT DÉMARRAGE PORCELET, ALIMENT CROISSANCE, ALIMENT FINITION) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL Approvisionnements Généraux 30-06-2021
-----------	---	--

74	Reference 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOUIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M. D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE ET TARARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA Bâtiments et Equipements Collectifs 01-07-2021
-----------	---	---

75	Reference 001/AAMI/C.DSC/SG/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	POUR L'EXECUTION DES PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE. Routes et Infrastructures Routières 30-06-2021
-----------	---	--

76	Reference 033/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUÉ N° 033/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CTD-MOMBO/ CIPM/2021 DU 15/04/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTEPONT PHP - VILLAGE BOUBOU SUR (4 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Routes et Infrastructures Routières N/A
-----------	--	--

77	Reference 034/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUÉ N° 034/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	--

78	Reference N°002/D/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°002/D/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE RESPIRATEURS ARTIFICIELS PORTABLES N/A N/A
-----------	--	--



RESUME DES CONSULTATIONS

79	<p>Reference 05bis/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. DEUXIEME PHASE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2021</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture 09-07-2021</p>
-----------	---

80	<p>Reference 17/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE D'AYOS, LOCALITES DE NDJINGON ET ASSO OBAM. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture 09-07-2021</p>
-----------	---

81	<p>Reference 003/C/CAN2/SG/UPE/2021 du 08/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°003/C/CAN2/SG/UPE/2021 DU 08/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°04/CAN-2/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021, POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT (TRICYCLE, BACS A ORDURES...) POUR LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ ET LES POLLUTIONS DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA 2ÈME DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITORAL .</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

82	<p>Reference N°003/D/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°003/D/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°003/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE DESINFECTEURS AUTOMATIQUES DES MAINS</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

83	<p>Reference 007/DM/C/SAA Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REHABILITATION DE CINQ (05) PONTS SEMI-DEFINITIFS DANS LA COMMUNE DE SAA : RIVIERE POLONTSOO A NKOLMEYOSNGA A NDONG ELANGLOGO A MOMOBOSSO A ELANG</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

84	<p>Reference 004/AONO/MINT/CIPM/2021 du 08/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES STATIONS METEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 09-07-2021</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference [063/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°063/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIECES SPECIFIQUES DU DAMEUR MECANIQUE ET DES CHAINES DE TRANSMISSION POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-07-2021

86

Reference [030/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 030/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TANGUI DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

87

Reference [064/21/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°064/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/06/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE HORIZONTALE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-07-2021

88

Reference [003/AONO/MINT/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MINT/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE RECHANGE ET MAINTENANCE DES STATIONS AUTOMATIQUES DE FABRICATION ADCON TELEMTRY

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-07-2021

89

Reference [N°003/C/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°003/AONR/MINMIDT/ SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE DESINFECTEURS AUTOMATIQUES DES MAINS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

90

Reference [031/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 031/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU CARREFFOUR MOMBO COTE DROIT DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

91	Reference 011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LINTE-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 02-07-2021
-----------	---

92	Reference 032/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 07/06/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 032/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 07/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DOUZE (12) BOUTIQUES AU CARREFFOUR MOMBOCOTE GAUCHE DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

93	Reference 039BIS/21/AOIO/SDCC/CIPM Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039BIS/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES HYDRAULIQUES DE LA PRESSE BAJAJ 9500 DE L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 13-07-2021
-----------	--

94	Reference 04bis/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHÉ DE BOKITO, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2021 Nature de prestation N/A Date de cloture 09-07-2021
-----------	---

95	Reference N° 002/C/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/C/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/MINMIDT/SG/ DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE RESPIRATEURS ARTIFICIELS PORTABLES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

96	Reference 009/C/CAN2/SG/UPE/2021 du 08/06/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°009/C/CAN2/SG/UPE/2021 DU 08/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CAN-2 /CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRÉ D'EKANGTE VILLAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL, À CONCURRENCE DE 26 999 999 (VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF) FRANC CFA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

97	Reference	N°001230/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA Lire
	Titre/objet	DECISION ? 0185 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD /2021 DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001230/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5-SAINTE MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGOL) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL(6,25 KM). FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 36 467 02 33 00 05 22 50.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

98	Reference	N 478/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/ IP41/ IP4/SPMJ/NM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N 478/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/ IP41/ IP4/SPMJ/NM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 130/DDP/MINTP/CSPM -FC /2019 DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT SELECTION D'UN CONSULTANT INTERNATIONALE POUR LE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CONNEXES GENRES DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BATCHENGA-NTUI-YOKO-LENA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

99	Reference	060/21/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°060/21/AOIO/SDCC/CIPMDU POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS (02) DE PIÈCES POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-07-2021

100	Reference	N°852/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N°852/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/2021 RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°005/DDP/MINTP/CSPM PFC/2021 DU 18 MAI 2021
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DEMANDE DE COTATION N°013/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 09/06/2021 POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES DES LOGICIELS DANS LES DOMAINES DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE CIVIL AU FEICOM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour le renouvellement des licences des logiciels dans les domaines de l'architecture et du génie civil au FEICOM.

2. Consistance des prestations

L'adjudicataire retenu au bout du processus d'attribution aura pour obligation :

- ? La fourniture et la mise en service des différents logiciels demandés ;
 - ? Les prestations d'accompagnement (kits d'autoformation, formations et assistance) ;
 - ? La fourniture des prestations d'exploitation et de maintenance des logiciels fournis pour une année.
- Le détail de toutes ces fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **trente millions (30 000 000) francs CFA, TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises de services informatiques, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture desdits services et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **dix millions (10 000 000) F CFA.**

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 20-10-00 « Logiciels ».

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN.

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante mille (50.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, Rue 4.561, poste au plus tard le **06/07/2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N° 013/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 du 09/06/2021

pour le renouvellement des licences des logiciels dans les domaines de l'architecture et du génie civil au FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à vingt-un (**21**) jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la LETTRE-COMMANDE.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **six cent francs (600 000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **06/07/2021 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La LETTRE-COMMANDE sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AU NETTOYAGE ET À LA CONCIERGERIE DES SALLES COMMUNES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **le nettoyage et la conciergerie des salles communes à l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **12 juillet 2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

« Avis de consultation N°003/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 du 14 Juin 2021 pour le nettoyage et à la conciergerie des salles communes à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000 (Quatre cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **12 juillet 2021 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Dossier financier incomplet ;
- e) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- g) Absence de la description des prestations à exécuter ;
- h) Absence de preuve d'avoir exécuté au moins deux contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- i) Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de nettoyage ;
- j) Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1. Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;**
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;**
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;**
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;**
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;**

Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;

Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

YOKO le 6 Mai 2021

D E C I D E :

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95**, est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

Article 2 : Le montant TTC du contrat est de **26 962 888** (vingt six millions neuf cent soixante deux mille huit cent quatre vingt huit) FCFA

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DECISION N°005/D/INJS/DAG/ 2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ CONSÉCUTIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, Maître d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/346 du 1^{er} octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;

Vu le décret 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'Exercice 2021;

Vu les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci- après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la prestation susmentionnée :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE ET FRERES BP YAOUNDE Tél : 699 225 937	Travaux de réhabilitation de l'auditorium de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).	38 538 380	3 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le **DIRECTEUR**

EBAL MINYE EDMOND

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°006/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMN PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2021 est déclaré **infructueux**.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

DOUALA le 26 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO- COMMUNE DE YOKO- DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM- REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
<p>LOT 1 : Extension du réseau électrique en moyenne tension (MT) et basse tension (BT) sur les itinéraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hôtel de ville –site des logements sociaux (300ml) ; - Carrefour Santa-Sar/SM-colline Modéo (1000 ml) ; - Rond-point gendarmerie-vers carrefour santa (1500ml). 	<p>GROUPEMENT EMERGENCE-CIELS SARL, B.P : 14 212 Yaoundé, Tél : 699 968 450</p>	33 555 000	40 014 338	120 Jours	Ressources transférées MINEE
<p>LOT 2 : Fourniture et pose des lampadaires solaires sur les itinéraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rond-point gendarmerie-vers carrefour santa (1500ml) ; - Rond-point gendarmerie-quartier Tikar (1500 ml) 		5 840 000	6 964 200	120 Jours	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de Guéré-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS TANKO DESIGN, B.P : 2 033 Yaoundé, Tél : 222 21 71 01/677 69 47 19**, est retenu pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de GUERE-Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2: Le montant TTC du contrat est de **16 437 420** (seize millions quatre cent trente sept mille quatre cent vingt) FCFA.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

Article 4: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Communiqué :

Par **DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot unique : Travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS ZAC, B.P : 11 898 Yaoundé, Tél : 699 41 93 97/ 675 02 48 44	100 410 000	119 738 925	90 Jours	Ressource FONDS ROU

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** suivants à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°001/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu
- Vu



l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;



- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction de trois (03) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les agglomérations rurales de la Commune de Yoko : Issandja-Chefferie, Koundé, Medjanvouni (trois lots)-Département du Mbam et Kim- Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS TUM'S & FILS SARL, Tél : 670 214 215/695 232 500** est retenu pour l'exécution des travaux de construction de forages positifs équipés de pompes à motricité humaine dans les agglomérations rurales de la Commune de Yoko : Issandja-Chefferie (Lot 1), Koundé (Lot 2), Medjanvouni (Lot 3)-Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Article 2 : Le montant TTC du contrat par lot est précisé dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot 1 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Issandja-chefferie	7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressources transférées
lot 2 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Koundé	7 103 432	8 470 843	04 mois	
Lot 3 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Medjanvouni	7 103 432	8 470 843	04 mois	Budget propre de la Commune Le MAIRE

Article 3: La durée d'exécution du contrat de chaque lot au cours de l'exercice budgétaire 2021 **ANNÉE (14 N°) DOUZE** calendaires.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE BATCHENGA

ADDITIF OBJET AONO5/C.BATCHENGA/CIPM/21 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE BATCHENGA.DC 01/AC/C.BATCHENGA/CIPM/21 ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MÉDICAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires des Appels d'offres sus évoqués sont informés</p> <p>que faisant suite à la lettre 00407/L/ARMP/CRRMC/CCR/CCRA/ETO.amf/2021 de l'ARMP, les modifications ci apres sont portées à ces procedures il s'agit entre autre de :</p> <ul style="list-style-type: none">- La date d'ouverture des offres ininitialement prévue le 11 juin 2021 est reportée au lundi 15 juin 2021 à la meme heure,- seul les textes réglementaires des marchés seront appliqués à ces procedures ;- le visa du MINMAP sera apposé sur la derniere facture de la DC 1 ;- la durée de validité de la caution est de 120 jours ;- les criteres éliminatoires sur l'avis en francais seront appliqués ;- l'absence ou la non-conformité d'une piece administrative 48 heures apres l'ouverture des offres sera considéré comme un critere eliminateur ; <p>Le reste sans changement.</p>

BATCHENGA le 10 Juin 2021

Le MAIRE

SOUGA ANATOLE

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 0000025/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DE LA CHAINE DE REALISATION ET DE GESTION DES INFRASTRUCTURES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RESEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE COMMUNIQUE:

Les firmes ci-après désignées ont été retenues dans la liste restreinte pour le recrutement d'un consultant en vue du renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de réalisation et de gestion des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural au Cameroun :

N°	FIRMES	RANG	ADRESSES
1	Groupement COMETE et SONEDE International	1 ^{er}	B.P 97 1002 Tunis Tél : +216 31 30 78 00 Email : dg@comete.com.tn
2	Groupement Le Competing sarl et Lucem Global Consulting	2 ^{ème}	BP. 7214 Yaoundé Tél : 222 21 59 88 Email : cae@lecompeting.com
3	SEC	3 ^{ème}	Ndjamena-Tchad Tél : +235 66 09 96 94/92 60 11 78 Email : secingenieursconseils@gmail.com
4	BECOM Ltd	4 ^{ème}	Tél : 234 14 61 78 55 Email : info@saintalbertcharity.org
5	Groupement BIIDD et VIPOD	5 ^{ème}	B.P. : 4408 Yaoundé Tél : 243 00 47 87/677 47 36 64 Email : info@biidd.org idjomo@biid.org
6	Groupement Altdev Sarl et SETICO ING Cameroun Sarl	6 ^{ème}	B.P. : 30 611 Yaoundé Tél : 696 84 98 48/242 01 10 82 Email : info@agora-consulting.net

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MBE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 DU 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN(01) FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.FINANCEMENT :
BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2021IMPUTATION BUDGETAIRE : CONVENTION N°**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune de MBE, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MBE, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'UN (01) FORAGE EQUIPE DE PES A CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

100 TRAVAUX PREPARATOIRES

200 TRAVAUX DE FORATION

300 EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT-ANALYSE & TRAITEMENT - POMPAGE

400 REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE

500 POSE DE POMPES : PMH

600COUT ENVIRONNEMENT

700 FORMATION

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :**(dix Sept millions cinq cent mille) 17.500 000 FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de MBE dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de MBE.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 02/07/2021 à 13 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
10/AONO/CMBE/SG/ST/CDPM/2021 du 09/06/2021 RELATIF AUX : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01)
FORAGE EQUIPE DE PES A LA CITE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE MBE.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **350 000 (Trois cent cinquante mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de PAppel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02/07/2021 à 14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

7. La pièce du dossier administratif non conforme et non régularisé dans les quarante-huit heures après dépouillement ou fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
2. N'avoir pas justifié de réalisation dans le délai au cours des deux (02) dernières années d'un projet de forage d'un montant au moins égal à : 10 000 000 (dix millions) francs CFA (pièces justificatives : copie intégrale du contrat, notification de l'OS de démarrage et PV de réception provisoire) ;
3. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;
2. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Camion benne, atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
8. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à réévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MBE, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MBE.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MBE, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

MBE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

BABA..

COMMUNE DE NGAOUNDAL

ADDITIF N° 14/A/MO/CIPM/ CNDAL/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT- DAO N° 11 BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**AU LIEU DE****1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de reexercice 2021, le Maire de la Commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une boucherie municipale à Danfilé.

2. Consistance des travaux**3. Délais d'exécution****4. Coût prévisionnel****5. Participation et origine****6. Financement****7. Cautionnement provisoire****8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres****9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres****10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard le **16/06/2021 à 10 heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI
(En procédure d'urgence)
A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"*

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/06/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

LIRE PLUTOT:**13. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal de l'exercice 2021, le Maire de la commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une boucherie municipale à Danfilé.

14. Consistance des travaux**15. Délais d'exécution****16. Coût prévisionnel****17. Participation et origine****18. Financement****19. Cautionnement provisoire**

20. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

21. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

22. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard **le 18/06/2021 à 10 heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11BIS/AONO/MO/CTPiVI/CNDAL/2021 DU 22/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE MUNICIPALE A DANFILI
(En procédure d'urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

23. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

24. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 18/06/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGAOUNDAL le 11 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTÉ - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

Communique :

Par **DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisés est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaires de Linté - dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre.	GROUPEMENT ETS SABIR ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU, Tél : 676 40 82 82	25 145 300	29 985 770	120 jours	MINEPIA

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N° 11/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE TIBANG MBE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique :
L'Entreprises suivant est par décision N° 11/D/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 du déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION			
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TRANCHE FERME	MONTANT TRANCHE CONDITIONNELLE	DELAI D'EXECUTION
01	AONO N° 06...	Travaux de construction d'un pont sur la rivière tibang Mbé dans la Commune de Mbé	ETS SARDAOUNA ET FRERES	HTVA 33 542 977 FCFA TTC 40 000 000 FCFA	HTVA: 44 444 444 FCFA TTC : 53 000 000 FCFA	06 mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

BABA..

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°006/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM/EMK PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
LAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE
DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION A L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et' Pédiatrique de Douala communique :

L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL, BP : 12188 DOUALA, Tel : (237) 699 99 61 31, est adjudicataire de la lettre-commande susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL	29 999 965 (vingt-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq FCFA)	Quarante-cinq (45) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 19 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 13
AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DEUX GROUPES ELECTROGENES AVEC LA
CONSTRUCTION DE DEUX ABRIS EN GRILLES AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'est conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sus évoqué.

Aussi, Monsieur le Directeur Général déclare le Dossier d'Appel d'Offres relatif à la fourniture et l'installation de deux groupes électrogènes avec la construction de deux abris en grilles au FEICOM, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

**Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres
susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :**

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	ETS EL SHADÄI & BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé, Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/ 699 99 14 62	5 921 472	5 921 472	60 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 19/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°007/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 05/04/2021 POUR LA FOURNITURE DES
MEDICAMENTS ANESTHESIQUES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission

Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 05 Mai 2021 relatif à la restitution du rapport de la sous-commission d'analyse et évaluation des offres administratives, techniques et financières de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 06/04/2021 ;

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise **MEDIBEST SARL, BP : 12188 DOUALA, Tel : (237) 699 99 61 31** est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à **LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LE SERVICE D'ANESTHESIE ET REANIMATION** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 29 999 965** (vingt-neuf million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-cinq) **FCFA** et pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 19 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°003/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE, FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE YOKO-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;



Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°003/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux d'extension du réseau électrique, fourniture et pose des lampadaires solaires dans la ville de Yoko-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim- Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **GROUPEMENT EMERGENCE-CIELS SARL, B.P : 14 212 Yaoundé, Tél : 699 968 450**, est retenu pour les travaux d'extension du réseau électrique (Lot 1) et la fourniture et pose des lampadaires solaires (Lot 2) dans la ville de Yoko-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2 : Le montant TTC du contrat est de 40 014 338 (Quarante millions quatorze mille trois cent trente huit) FCFA lot 1, et 6 964 200 (six millions neuf cent soixante quatre mille deux cent) FCFA lot 2.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO-RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu
- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Avis de consultation N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour la fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentée scolaire 2021-2022 ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°008 du 23 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'ouverture des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010 et des Avis de consultation N°001 et N°002 de l'exercice 2021.

DECIDE :



Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS EL SHADÄI & BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé, Tél : 696 08 23 90/653 17 50 80/699 99 14 62** est retenu pour la fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentée scolaire 2021-2022.

Article 2 : Le montant TTC du contrat est de 5 921 472 (cinq millions neuf cent vingt un mille quatre cent soixante douze) FCFA.

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 02 (deux) mois calendaires.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

ADDITIF N°000002/ANOR/DG/CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021, A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE EN METROLOGIE A YAOUNDE MBALLA II (QUARTIER DRAGAGE) AU CAMEROUN, PHASE III : LOTS TECHNOLOGIQUES.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le 14 juin 2021 à 13 heures, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention : “ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 21 mai 2021 Pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Laboratoire National de Référence en Métrologie à Yaoundé Mballa II (Quartier Dragage) au Cameroun, Phase III : Lots technologiques (EN PROCEDURE D'URGENCE) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le 17 juin 2021 à 14 heures, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention : “ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 du 21 Mai 2021 Pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Laboratoire National de Référence en Métrologie à Yaoundé Mballa II (Quartier Dragage) au Cameroun, Phase III : Lots Technologiques (EN PROCEDURE D'URGENCE) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 14 juin 2021 à 14 heures très précises par la Commission de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p> <p>Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt pour cent (80%) des points.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en **deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 17 juin 2021 à 15 heures** très précises par la Commission de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **quatre-vingt pour cent (80%) des points**.

3 Autres

Au lieu de ...

Pièce n° 2 : Règlement général de l'Appel d'Offres

Points 2.6 et 2.7: depot et ouverture des offres

4.6	Le dossier administratif, la proposition technique et la proposition financière dûment établis doivent être remis à l'adresse indiquée Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, au plus tard le 14 juin 2021 à 13 heures précises
4.7	L'ouverture desdites propositions se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de ladite Commission le 14 juin 2021 à 14 heures précises , dans la salle de réunion de l'ANOR. L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation des offres techniques

Lire plutot

Pièce n° 2 : Règlement général de l'Appel d'Offres

Points 2.6 et 2.7: dépôt et ouverture des offres

4.6	Le dossier administratif, la proposition technique et la proposition financière dûment établis doivent être remis à l'adresse indiquée Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, au plus tard le 17 juin 2021 à 14 heures précises
4.7	L'ouverture desdites propositions se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de ladite Commission le 17 juin 2021 à 15 heures précises , dans la salle de réunion de l'ANOR. L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation des offres techniques

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles



COMMUNE DE YOKO

DECISION N°012/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2020 DU 07 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM) - COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;**
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;**
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;**
- la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**
- Vu**
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**
- la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**
- Vu**
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;**
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret N° 2019/094 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;**
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**
- Vu le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base;**

- Vu l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012 /DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 010/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CDPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbe-village de la Paix-Jerusalem (28 Km) - Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim- Région D du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offres National Ouvert N°006, 007, 008, 009, 010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: le soumissionnaire, **ETS FLORES ENTREPRISE, B.P: 0000 YAOUNDE, TEL : 695 275 474** est retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbe-village de la Paix-Jerusalem (28 km).

Article 2 : Le montant TTC du contrat est de **six millions (6 000 000) Francs CFA.**

YOKO le 4 Juin 2021

Article 3 : La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est cent trois jours (103) Jours calendaires.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°006/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 26/05/2021 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu les circulaires N°002 et 003/CAB/PM du 31Janvier 2001qui précisent les modalités de mutation économique des marchés Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2001 portant formation du Gouvernement,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital

Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation

des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 POUR LA

FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 26 Mai 2021 relatif à de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021

DECIDE :

Article 1er: L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°010/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS ÉQUIPEMENTS POUR LA MÉDECINE INTERNE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2021 est déclaré infructueux.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 26 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I**PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'entreprise **Cameroon Road Markers**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé	Cameroon Road Markers	19 950 000 F CFA	Trois (03) mois

A cet effet, le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent communiqué, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°011BIS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021, EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) MINI CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE. LA MVILA, REGION DU SUD

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert (AONO) pour la réalisation des prestations de maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de quatre (04) mini centrales solaires photovoltaïques dans certaines localités de la Commune de Mvangan. Département de la Mvila, Région du Sud. Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment:

le contrôle technique des travaux de construction d'une mini centrale solaire;

le contrôle de l'installation de chantier, d'observation de conditions d'hygiène et de sécurité ; le contrôle de la conformité sur l'exécution des ouvrages ;

le suivi par la production des rapports techniques ;

l'assistance et la vérification des états quantitatifs aux travaux exécutés ;

le suivi de la vérification des décomptes mensuels et définitifs ;

l'assistance aux opérations de réceptions provisoires et définitives.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 19 617 027 Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets et bureaux d'études exerçant dans les domaines d'électricité et énergie renouvelable, et autres prestations intellectuelles de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de Mvangan de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Mvangan. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Mvangan, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mvangan d'une somme non remboursable de **trente cinq mille (35 000) Francs CFA.**

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat de la Commune de Mvangan **au plus tard le 25/06/2021 à 14 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;

Enveloppe B : offre technique ;

Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°0118IS/AONO/CMVANGAN/CIPM/2021 DU 01/06/2021, EN VUE DE LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) MINI CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT LA MVILA, REGION DU SUD »

(À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations, objet du présent Appel d'offres est de cinq (05) mois. Ce délai maximum d'exécution des prestations comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses, et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce **11** du DAO. Le montant pour ce lot unique est de 392 **341FCFA**. Cette caution provisoire sera valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 25/06/2021 à 15 heures**, par la commission interne de passation des marchés de la Commune de MVANGAN dans la salle de réunion, en présence des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier. telle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives :

Absence de caution de soumission ;

Pièce falsifiée ou non authentique ;

Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures.

Offre technique :

Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

Note technique inférieure à 70/100 ;

Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning ».

Offre financière :

Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :

là soumission ;

le Bordereau des prix



le Devis Quantitatif et Estimatif ;

le Sous-Détail des prix ;

Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des critères essentiels sera arithmétique et basée sur les critères suivants : Offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

CRITERES	NOTES
Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées	11 PTS
Préférence du soumissionnaire pour les prestations similaires	2 PTS
Qualification et compétence du personnel clé de la mission ;	4 PTS
Moyens logistiques, techniques et matériels : moyen pris en compte si le candidat présente des pièces justificatives [factures, car...	16 PTS
TOTAL	100 PTS

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Le personnel fonctionnaire devra présenter les pièces justificatives de sa mise à disposition. Offre financière

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté un dossier administratif conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante : $SF = (100 \times F.m)/F$

SE : score financier. Fm : montant de l'offre la moins disante. F : montant du soumissionnaire La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

Note finale — $(70 \times \text{note technique} + 30 \times \text{note financière}) / 100$.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mvangan attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée ia mieux- disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Mvangan ou à l'Agence Régionale du FEICOM à Ebolowa.

MVANGANE le 1 Juin 2021

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-DANS LA COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Par **DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
LOT 1 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée un supermarché (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage le prolongement du supermarché (6 unités commerciales)	Société GLOBAL SERVICES & TRADE SARL, B.P : 86 69 Douala, Tel : 670 77 88 16/ 696 57 56 95	40 251 573	48 000 000	210 jours	Ressources transférées MINDDVEL
LOT 2 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée, un café-restaurant avec terrasse (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage, six espaces d'activités économiques (6 unités commerciales)	ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95	40 625 645	48 446 082	210 jours	

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MEIGANGA**COMMUNIQUE N° 03/C/C-MGA/SG/21 PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire -Maître d'ouvrage communique :

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de Lettre commande correspondante, conformément au tableau ci-dessous :

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
AONO N°02 DU19/001/2021	Construction d'un bloc de DU deux salles de classes à l'Ecole publique Groupe II NGAOUNDERE mois LOKOTI	ETS NGAIGANAMO BP: 610 NGAOUNDERE	19 899 999	Trois (03)mois

Ladite Entreprise est priée de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Lettre commande. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

**Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres
susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :**

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	ETS EL SHADÄI & BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé, Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/ 699 99 14 62	5 921 472	5 921 472	60 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 4 Juin 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°013/C/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 DU 08 JUIN 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU MT/BT DE EKOM-NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique,

Est déclaré **infructueux** l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 du 13 Avril 2021 pour l'exécution des travaux de renforcement du réseau MT/BT de EKOM-NKOL-OBOM dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

NKOLAFAMBA le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETRE D'INVITATION N° 008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS DE DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
 AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Maitrise d'œuvre complète des projets de désenclavement des bassins de production agricole dans le cadre de la mise en œuvre du Volet Agropastoral FED du PNDP dans le Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua**, ci-après désignés "**les Services**". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	INTEGC	Camerounais	Tel. 237 222 22 02 16 / 699 92 48 95 / BP 11 088 Yaoundé Email. info@integc.cm
2	Groupement SAFI / GEC	Tunisien / Camerounais	Tél : +216 71 906 309 Email : dg@safi-ingenierie.com / contact@safi-ingenierie.com Tél : 693 03 31 32/690 96 38 95 Email : societ_graic@yahoo.fr
3	CIBAT	Camerounais	Tel. 677 10 29 56 / 699 92 29 74 Email : dieudonnkamgo@yahoo.fr
4	LE COMPETING	Camerounais	Tel. 222 21 59 88 / 699 50 11 77 Email. cae@lecompeting.com
5	DIDON Conseil	Camerounais	Tel. 222 20 39 09 Email : didonconseilssarl@gmail.com
6	ITIS	Camerounais	Tél : 699 89 20 09/222 20 63 12 BP : 3917 Yaoundé Email : betitis@yahoo.com

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Financement

Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**)

5. Consultation du Dossier

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **25 juin 2021** par écrit à *Madame le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel [pndp](mailto:pndp@afp.org)

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

6. Remises des offres

Les détails sur la date, l'heure et l'adresse de remise des Proposition sont :

Les Propositions devront être remises au plus tard le **13 juillet 2021 à 12 heures, heure locale à l'adresse ci-dessus** : Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2^{ème} étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél. : 692 80 75 41, Email: [pndp](mailto:pndp@afp.org)
Ces Propositions porteront la mention suivante :

*DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 008/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS DE DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
« A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »*

7. Renseignements Complémentaires

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMMUNIQUE N°042 /C/INJS/DAG/2021 DU 09 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/INJS/CIPM 2021 DU 27 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports communique :

Par Décision N°005/D/INJS/DAG/2021 du 09 JUIN 2021, l'entreprise ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux sus-mentionnés :

Soumissionnaire	Nature des prestations	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
ETS ADE ET FRERES BP YAOUNDE Tél : 699 225 937	TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'AUDITORIUM DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (INJS).	38 538 380	3 mois

Ladite entreprise est par conséquent invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales de l'INJS aux fins de l'élaboration du marché y relatif.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le **DIRECTEUR**

EBAL MINYE EDMOND

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE 30 COCHETTES ET 03 VERRATS "EN PROCEDURE D'URGENCE"
PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES
PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ,
RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun**, il est prévu la **fourniture et livraison de 30 cochettes et 03 verrats** au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et livraison de 30 cochettes et 03 verrats.

2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture de 30 cochettes et 03 verrats.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena.

Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** et porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N°04/DC/SOCOOPPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021

FOURNITURE ET LIVRAISON DE 30 COCHETTES ET 03 VERRATS

"EN PROCEDURE D'URGENCE"

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2.Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;
- La garantie *oui/non*.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

COMMUNE DE MAKAK

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, le Maire de la Commune de MAKAK lance pour le compte du Gouvernement, une demande de cotation relative à l'acquisition en appareillages pour les personnes handicapés de la commune de MAKAK, département du Nyong et Kellé, région du Centre

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation, sont les suivantes :

- La fourniture du matériel y compris toute sujétion ;
- divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **5 000 000 (cinq millions francs) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations du présent dossier de cotation sont réparties en un lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières dans les domaines du mobilier, du matériel et des réseaux informatiques.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021 de la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de la commune de MAKAK (Secrétariat général), Tél : 699 80 69 35

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la commune de Makak (Secrétariat General) dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA** payable à la recette Municipale de MAKAK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de la commune de MAKAK sous pli fermé au plus tard le **08 JUILLET 2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS DE DEMANDE DE COTATION**

N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/21 DU 14 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION EN APPAREILLAGES POUR LES PERSONNES HANDICAPES DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **100 000 (cent mille francs) CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **08 JUILLET 2021 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie de MAKAK, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

14. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Offre incomplète ou non conforme
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des fournitures.

2. Principaux critères de qualification

- Références du soumissionnaire ;
- Délai de livraison ;
- Capacité financière ;
- Lettre de soumission signée avec cachet.

15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière évaluée le moins disant (hors taxes), reconnue conforme au Dossier de Consultation et remplissant les capacités techniques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la commune de MAKAK (Secrétariat général) sis dans les locaux abritant la mairie de MAKAK au numéro : 699 80 69 35 Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 222 20 37 32 ; 658 26 26 82 ; 651 64 91 94. CONAC : 1517.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE D'INVITATION N° 009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
 AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Maitrise d'œuvre complète des projets d'appui au développement des filières agropastorales dans le cadre de la mise en œuvre du Volet Agropastoral FED du PNDP dans le Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua, ci-après désignés "les Services". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	SICAD / SICAD -CAM	Tchad / Camerounais	Tel. +235 63 00 34 14 / 65 47 56 32 Email : sicadcamcontact@gmail.com
2	ERE DEVELOPPEMENT	Camerounais	Tel. 222 23 25 94 / 699 93 65 37 Email : secretariateredev@yahoo.fr
3	ECTA-BTP SARL	Camerounais	Tel. 222 220 087 / 222 220 465 Email. contact@ecta_btp.com
4	LE COMPETING	Camerounais	Tel. 222 21 59 88 / 699 50 11 77 Email. cae@lecompeting.com
5	INTEGC	Camerounais	Tel. 237 222 22 02 16 / 699 92 48 95 / BP 11 088 Yaoundé Email. info@integc.cm
6	ITIS	Camerounais	Tél : 699 89 20 09/222 20 63 12 ; BP : 3917 Yaoundé Email : betitis@yahoo.com

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Financement

Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**)

5. Consultation du Dossier

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **25 juin 2021** par écrit à *Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

- a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
- b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

6. Remises des offres

Les détails sur la date, l'heure et l'adresse de remise des Proposition sont :

Les Propositions devront être remises au plus tard le **14 juillet 2021 à 12 heures, heure locale à l'adresse ci-dessus** : Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2^{ème} étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél. : 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr. Ces Propositions porteront la mention suivante :

« DEMANDE DE PROPOSITIONS N°009/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 10 JUIN 2021 RELATIVE A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS, EN PRESENCE DE LA COMMISSION COMPETENTE »

7. Renseignements Complémentaires

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES . À HONTA. SAIO SALASSA ET MAVO TAGUÉ, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Un Montant prévisionnel **TTC 60 817 500 (soixante millions huit cent dix sept mille cinq cent) CFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Ngaoundal, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie gratuitement à partir du **09/06/2021** pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Ngaoundal (Autorité Contractante), à déposer à la commune de Ngaoundal contre recippisé de dépôt.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°13/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES à Honta, Salo Salassa et Mayo Tagué, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 1er/07/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat Général de la commune de Ngaoundal**

6. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) **Cent vingt (120) jours**

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundal en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 1er/07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complétée et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

9. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D 'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par **DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot unique : Travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable alimentée en énergie solaire à Linté-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS TUM'S & FILS SARL, Tél : 670 214 215/ 695 232 500	23 028 681	27 461 703	04 mois	Ressources transférées 2021

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES
N°20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 DU 24 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU
PAVILLON DE LA FMSB À L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;

Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;

Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités pour l'exercice 2020 ;

Vu La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020 pour l'exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé ;

Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E

Article 1.- L'entreprise **Cameroon Road Markers**, est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres n° 20-04/AONO/UYI/CIPM/2020 du 24 septembre 2020, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Exécution des travaux de réhabilitation du pavillon de la FMSB à l'Hôpital Central de Yaoundé	Cameroon Road Markers	19 950 000 F CFA	Trois (03) mois

Article 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Décembre 2020

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE DE YOKO

PUBLICATION DU RESULTAT DE D'AVIS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES AGGLOMÉRATIONS RURALES DE LA COMMUNE DE YOKO : ISSANDJA-CHEFFERIE , KOUNDÉ, MEDJANVOUNI (TROIS LOTS) DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),
Communique :**

Par **DECISION N° 001 /D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot 1 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Issandja-chefferie	ETS TUM'S & FILS SARL, Tél : 670 214 215/ 695 232 500	7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressources transférées MINEE
lot 2 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Koundé		7 103 432	8 470 843	04 mois	
Lot 3 : Construction d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à Medjanvouni		7 103 432	8 470 843	04 mois	Ressource propre de la Commune

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MBE

COMMUNIQUE N° 10/C/CMBE/SG/ST/CIPM DU 07/06/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/CIVIBE/SG/ST/CIPM/2021 DU 05/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LE MAYO MANGORON (LOT 1) DANS LA COMMUNE DE MBE FINANCEMENT FOND ROUTIER - EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, communique :
L'Entreprises suivant est par décision N° 10/D/CMBE/SG/ST/CIPM/2021 du déclarées attributaires du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC Tranche ferme	Délai d'exécution
ETS LAPELLE	Relatif aux travaux de construction d'un pont sur le mayo Mangoron (Lot1) dans la Commune de MBE	HT :33 542 900 FCFA TTC: 39 999 431 FCFA	six (06) mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de Mbé dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet du Marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 7 Juin 2021

Le MAIRE

BABA..

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUERE-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par DECISION N°006/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021

la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
Lot unique : travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'Ecole publique de Guéré-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim- Région du Centre	ETS TANKO DESIGN, B.P : 2 033 Yaoundé, Tél : 222 21 71 01/677 69 47 19	13 784 000	16 437 420	120 jours	Ressources transférées MINEDUB

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°005/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE LINTE - DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;**
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;**
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;**
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;**
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;**
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;**
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;**
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;**
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;**

Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;

Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekaming-vers Makouri (20 km) avec pose de buses-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

Le MAIRE

DECIDE :

ANNIR TINA Dieudonne

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **GROUPEMENT ETS SABIR ET ETS MOHAMADOU MOUSTAPHA ISSIAKOU, Tél : 676 40 82 82**, est retenu pour les travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaires de Linté - dans la commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du centre.

Article 2 : Le montant TTC du contrat est 29 985 770 (vingt neuf millions neuf cent quatre vingt cinq mille sept cent soixante dix) FCFA

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°002/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YOKO- RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par DECISION N°011/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique :Fourniture du paquet minimum aux Ecoles primaires de la Commune de Yoko-rentree scolaire 2021-2022	ETS EL SHADÄI & BUSINESS, B.P : 1 783 Yaoundé, Tél : 696 08 23 90/ 653 17 50 80/ 699 99 14 62	5 921 472	5 921 472	60 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE GALIM

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.GALIM/SG/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR REXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING - NGOYA - CAMP DES PÊCHEURS) 14,20 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS; LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAUMMAÎTRE D'OUVRAGE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article : Le marché, objet de L'Appel d'Offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué à :

LIBELLE	ADJUDICATAITE	MONTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE (BAMENDJING - NGOYA - CAMP DES PECHEURS) 14,20KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS	Groupe Wam's International Sari BP 174 Bamenda TEL 67750 65 50	99 747 438 (quatre-vingt- dix-neuf millions sept cent quarante-sept mille trois cent trente-huit) francs CFA	05 (Cinq mois)

GALIM le 12 Mai 2021

Le MAIRE

TSHOUONGANG Elie Saker

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°007/D/HGOPED/DG/DAAF/SM/2021 DU 27/05/2021 PORTANT INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PMI du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu les circulaires N°002 et 003/CAB/PM du 31Janvier 2001qui précisent les modalités de mutation économique des marchés

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2001 portant formation du Gouvernement,

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu la circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital

Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation

des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu les résolutions du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 POUR LA

FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LA PEDIATRIE de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique etPédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du 27 Mai 2021 relatif à de l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021

DECIDE :

Article 1er: L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°0111AONOIHGOPEDIDGICIPM12021 DU 04 mai 2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LA PEDIATRIE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2021 est déclaré **infructueux**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°013/D/SCM/CNKAF/MAIRE/2021 DU 08 JUIN 2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU MT/BT DE EKOM- NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de



Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 du 13 Avril 2021 pour L'exécution des travaux de renforcement du réseau MT/BT de EKOM- NKOL-OBOM dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Vu le procès-verbal la Session n°012 du 20 avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré **infructueux** l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°012/AONO/CNKAF/CIPM/2021 du 13 Avril 2021 pour l'exécution des travaux de renforcement du réseau MT/BT de EKOM-NKOL-OBOM dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NKOLAFAMBA le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE BIWONG BULU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-BBLU/CIPM/PU/2021 DU 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT BUDGET MINTP, EXERCICES 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de la route Metypkwale-Momebili et Koungoulou Ngoe-Nkol Abouk dans l'arrondissement de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud. Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental travaux d'entretien de la route Metypkwale-Momebili et Koungoulou Ngoe- Nkol Abouk dans l'arrondissement de Biwong Bulu, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC prévisionnel : 7 500 000 FCFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéas 3 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP Ligne Fonds routier, Exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté auprès des Services du Maire de la Commune de Biwong Bulu à Biwong Bulu, Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la Commune de Biwong Bulu à Biwong Bulu, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Biwong Bulu d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **vingt-cinq Mille (25 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique desreux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;

- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et six (06) copies ;

- L'enveloppe C contenant l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-BBLU/CIPM/2021 du 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Financement : Budget MINTP, Exercices 2021 et suivants. Imputation

COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés à la Commission Communale de ka Mairie de Biwong Bulu **au plus tard le 21/06/2021 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007A0NO/C-BBu/CIPM/PU/2021 du 27/05/2021 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE METYPKWALE-MOMEBILI ET KOUNGOULOU NGOE-NKOL ABOUK DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. Financement : Budget MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, Exercices 2021.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEIVIENT ».

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de huit (08) mois, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à cent cinquante mille (150 000) fCFA soit cinquante mille (50 000fCFA) pour la phase I et cent mille (100 000) Fcfa pour la phase II. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois. ET devraient être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu **le 21/06/2021 à 15 Heures**. A cet effet les offres seront reçu jusqu'à 14H00 au plus tard, le même jour. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une seule personne par entreprise). Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- 1 - Absence de l'original de la caution de soumission;
- 2 - Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- 3 - Non-conformité après un délai de 48 heures, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- 4 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces non authentiques ;
- 5 - Absence dans l'offre technique de :
 - 5.1) - l'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - 5.2) - absence d'une attestation de non exclusion au Marché Public (ARMP);
 - 5.3) - Une analyse des prestations à effectuer, l'approche technique et la méthodologie envisagée;
- 6 - Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Devis Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié;
- 7 - Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée;
- 8 - Absence dans l'offre financière du sous-détail des prix unitaires;
- 9 - N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et de leur expérience dans le domaine du projet : sur 60 points;
 - b) Références du BET: sur 40 points. Les offres financières
 - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Offre financière incomplète ;
 - absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- non-conformité au modèle de soumission ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, Tel: 672 72,60 77,1683 68 90 96.

BIWONG-BULU le 27 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO EBIA SAMUEL

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°002/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE ALIMENTÉE EN ENERGIE SOLAIRE À LINTÉ-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM- RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu



- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable alimentée en énergie solaire à Linté-Commune de Yoko- Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°009 du 02 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des proposition d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°001, N°002, N°003, N°004, N°005 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS TUM'S & FILS SARL, (Tél : 670 214 215/695 232 500)**, est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable alimentée en énergie solaire à Linte-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2: Le montant TTC du contrat est de 27 461 703 (Vingt sept millions quatre cent soixante un mille sept cent trois) FCFA.

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 04 (quatre) mois calendaires.

Article 4: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ISSANDJA-MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX-JERUSALEM (28 KM)-COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;



- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 Km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS ZAC, B.P : 11 898 Yaoundé, Tél : 699 41 93 97/675 02 48 44**, est retenu pour les travaux d'entretien de la route communale Issandja-Minfoumbé-Village de la Paix-Jérusalem (28 Km)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2 : Le montant TTC du contrat est de **119 738 925 (cent dix neuf millions sept cent trente huit mille neuf cent vingt cinq) FCFA**

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 03 (trois) mois calendaires.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES COMMERCIAUX (R+1) LE LONG DE L'AVENUE PRINCIPALE DE LA VILLE DE YOKO (DEUX LOTS)-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

- Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°008/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour les travaux de construction de deux immeubles commerciaux (R+1) le long de l'avenue principale de la ville de Yoko (deux lots)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°010 du 03 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'examen des rapports d'analyse suivi des propositions d'attribution des marchés relatifs aux Appels d'Offre National Ouvert N°006, N°007, N°008, N°009, N°010 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Les soumissionnaires ci-après sont retenus pour les travaux de construction de deux immeubles commerciaux (R+1) le long de l'avenue principale de la ville de Yoko (deux lots)-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA
LOT 1 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée un supermarché (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage le prolongement du supermarché (6 unités commerciales)	Société GLOBAL SERVICES & TRADE SARL, B.P : 86 69 Douala, Tel : 670 77 88 16/696 57 56 95	48 000 000
LOT 2 : Travaux de construction d'un immeuble commercial (R+1) dont le programme constitué de 16 unités commerciales modulables avec toilettes regroupe, au rez-de-chaussée, un café-restaurant avec terrasse (6 unités commerciales), et quatre espaces d'activités économiques (4 unités commerciales), et à l'étage, six espaces d'activités économiques (6 unités commerciales)	ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95	48 446 082 YOKO le 6 Mai 2021 Le MAIRE ANNIR TINA Dieudonne

Article 2: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 07 (sept) mois calendaires.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

DECISION N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/YKO-2021 DU 06 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET MANKIM -COMMUNE DE YOKO- DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO, CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° Loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu l'Arrêté n°000262/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020, dans la Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
- la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu

- Vu la Délibération N°012/DEL/CY/CM/SG/2020 du 18 Décembre 2020 portant examen et vote du budget de l'exercice 2021 ;
- Vu la Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko ;
- Vu l'Avis de consultation N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 du 19 Mars 2021 pour la fourniture des équipements en matériel médical des Centres de Santé Intégrés (CSI) de Linté et Mankim -Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre ;

Considérant le Procès-Verbal de la session N°008 du 23 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Yoko consacrée à l'ouverture des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010 et des Avis de consultation N°001 et N°002 de l'exercice 2021.

DECIDE :

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **ETS LA PIERRE, B.P :6013 Yaoundé Tel : 699 19 00 67/ 677 58 36 80**, est retenu pour la fourniture des équipements en matériel médical des Centres de Santé Intégrés (CSI) de Linté et Mankim -Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre.

YOKO le 6 Mai 2021

Article 2: Le montant TTC du contrat est de **7 775 100 (sept millions sept cent soixante quinze mille cent) FCFA lot 1 CSI de Linté et 7 775 100 (sept millions sept cent soixante quinze mille cent) FCFA lot 2 CSI de Mankim**

ANNIR TINA Dieudonne

Article 3: La durée d'exécution du contrat au cours de l'exercice budgétaire 2021 est de 02 (deux) mois calendaires.

Article 4: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°001/AC/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DES
EQUIPEMENTS EN MATÉRIEL MÉDICAL DES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS (CSI) DE LINTÉ ET
MANKIM-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par **DECISION N°010/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021**, la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution	Financement
LOT 1 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Linté-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS LA PIERRE, B.P :6013 Yaoundé Tel : 699 19 00 67/ 677 58 36 80	6 520 000	7 775 100	60 jours	Ressources Transférées MINSANTE
LOT 2 : Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré (CSI) de Mankim-Commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre		6 520 000	7 775 100	60 jours	

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 0000026/21/C/MINEE/SG/DMRE/UCP DU 04 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS (LISTE RESTREINTE) DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU 21 JANVIER 2021, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT TOTAL PILOTE PAR LA COMMUNAUTE (ATPC) FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) ET DON DU RÉSEAU ET CENTRE AFRICAIN DE TECHNOLOGIE CLIMATIQUE ET DE FINANCE (ACTFCN).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE COMMUNIQUE :

Les ONG ci-après désignées ont été retenues dans la liste restreinte pour le recrutement d'une ONG en vue de la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) :

N°	ONG	RANG	ADRESSES
1	MUTCARE	1 ^{er}	B.P 696 38 88 61/690 22 29 00 Email : ongmutcare@gmail.com
2	ADRA	2 ^{ème}	BP. 674 71 78 15 Email : adra_cameroon@yahoo.fr
3	AQUAFRIK	3 ^{ème}	Tél : 695 32 21 63/679 20 09 74/662 64 16 28 Email : aquafrik@yahoo.com
4	AAEDC	4 ^{ème}	Tél : 675 47 47 47/695 28 58 38 Email : aaedc97osc@live.fr
5	APREPS	5 ^{ème}	Tél : 677 57 62 78/690 91 54 87 Email : acs_94fr@yahoo.fr
6	RCODH	6 ^{ème}	Tél : 677 43 63 39/694 99 29 95 Email : info@agora-consulting.net

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 19 MARS 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE LOA-MEKAMBIING-VERS MAKOURI (20 KM) AVEC POSE DE BUSES-COMMUNE DE YOKO-DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM-RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO (AUTORITE CONTRACTANTE),

Communique :

Par **DECISION N°004/D/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/2021 DU 06 Mai 2021** la publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant HTVA (en FCFA)	Montant TTC (en FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique : travaux de réhabilitation de la route communale Loa-Mekambing-vers Makouri (20 km) avec pose de buses- commune de Yoko-Département du Mbam et Kim-Région du Centre	ETS DELTA BTP, B.P : 19 624 Yaoundé, Tél : 674 04 81 95	22 610 389	26 962 888	04 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Mairie de Yoko, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

YOKO le 6 Mai 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE MAKAK EXERCICE 2020 ET SUIVANTS

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAKAK Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'hôtel de ville (bâtiment R+1) de MAKAK dans le Département du NYONG et KELLE de la Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- a) Travaux préliminaires et installation de chantier
- b) La démolition des bâtiments existant
- c) Terrassements complémentaires
- d) Travaux de béton et de béton armé
- e) Travaux de maçonnerie
- f) Etanchéité et isolation
- g) Charpente-Couverture-Faux plafonds
- h) Revêtements souples et durs
- k) Menuiseries métalliques
- l) Menuiseries aluminium et bois
- m) Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est **deux cent cinquante –sept millions huit cent mille francs (257 800 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiments recevant du public et ayant une bonne surface financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le budget du FEICOM, Exercices 2020 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et acheté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis, Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune de MAKAK, Tel : 699 53 98 50, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent cinquante mille Francs CFA (150 000) à la Recette Municipale de la Commune de Makak** au titre des frais d'achat de dossier au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au service des Marchés de la Commune de MAKAK (au plus tard, le **08 JUILLET 2021** à 12 heures précises, heure locale, et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/2021 du 14 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES DE LA MAIRIE (HOTEL DE VILLE), DANS LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **huit (08) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq millions cent cinquante-six mille (5 156 000) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, acquittée à la main par le banquier émetteur et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO. Le délai de validité de cette caution est de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres soumissionnées. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO. Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **08 JUILLET 2021** à 13 heures précises, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de MAKAK, Service des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier pourront y assister.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif resté incomplet après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
 - Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
 - Absence de l'attestation de visite du site.

2. Critères essentiels



Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité
A)	Présentation générale de l'Offre
B)	Qualification et référence du personnel technique
C)	Références de l'Entreprise
D)	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels
E)	Note méthodologique, visite de site, planning et organisation
F)	Capacité financière (accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières) d'un montant supérieur ou égal à 50% du montant du marché
G)	Délai d'exécution dans le planning ou la soumission égal à huit (08) mois

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les qualifications financières, techniques et administratives requises, celles-ci résultant des critères éliminatoires et essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Commune de MAKAK (Services des marchés au numero : 699 80 69 35

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021, POUR
L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU BÂTIMENT ABRITANT
L'ANTENNE RÉGIONALE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET
DU MULTICULTURALISME DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA
CNPBM, EXERCICE 2021, IMPUTATION : 55-54-735-03-204-130 000-2220**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-54-735-03-204-130 000-2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement de l'exercice 2021, le Président de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment abritant l'Antenne Régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation en puits et rigole ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Menuiserie, métallique, aluminium et vitrerie;
- Electricité ;
- Revêtement ;
- Peinture ;
- Aménagement extérieur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-cinq millions trois cent mille (45 300 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CNPBM de l'exercice 2021, Imputation : **55-54-735-03-204-130 000-2220**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement dès publication du présent avis au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 abritant les bureaux de la CNPBM à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) F CFA dans le compte intitulé « *Compte d'Affectation Spéciale* » ouvert dans les Agences BICEC de Yaoundé et de Douala.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø l'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø l'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø l'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure, scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que, la couleur blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat du Secrétaire Général de la CNPBM, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble Ministériel n°1 abritant les bureaux de la CNPBM à Yaoundé, au plus tard le **09 juillet 2021 à 11 heures**, déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/CNPBM/CIPM/2021 du 10 juin 2021 pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du bâtiment abritant l'Antenne régionale de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme du Nord (En procédure d'urgence).
Financement : Budget CNPBM, Exercices 2021, Imputation : 55-54-735-03-204-130 000-2220
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 90 jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant en F CFA de neuf cent mille (900 000), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront jugées irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 09 juillet 2021 à 12heures précises** (Heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CNPBM, dans la salle de réunions sise dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence, d'au moins une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des plis,
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une pièce administrative ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une note d'organisation et méthodologie ;
 - une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins quinze millions (15 000 000) de F CFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - une soumission timbrée et signée ;
 - le Bordereau des Prix Unitaires (BPU : pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
 - le Sous – Détail des Prix Unitaires (SDPU).
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- h) Non obtention de la note qualificative de 09 critères sur 12 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 12 critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;
- d) Attestation de Visite des lieux signés du Délégué Régional du MINTP territorialement compétent sur **01 critère** ;
- e) Le rapport documenté de visite de site **01 critère**.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel, qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération (mise en disponibilité , révocation , démission) de la Fonction Publique sera disqualifié.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission, sis au 5^{ème} étage, porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNE DE BANGANGTÉ

POUR L'ÉQUIPEMENT EN PAQUET MINIMUM DES ÉCOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE BANGANGTÉ ET ÉQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE BANGANGTÉ

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune de Bangangté lance une consultation pour rééquipement en paquet minimum des écoles publiques primaires de Bangangté et équipement de la bibliothèque municipale de la Commune de Bangangté.

2. Allotissement

DEUX LOTS.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités,

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget d'investissement public (BIP), exercice 2021 pour un coût prévisionnel de **vingt millions cinq cent vingt-neuf mille (20 529 000) pour le Lot 1 , cinq millions pour le lot 2 (5 000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au service de passation des marchés de la Commune sis au niveau du garage municipal de la Commune de Bangangté des publications du présent avis, Tel : 679 10 98 18/ 695 07 86 24,

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au service des Marchés de la Commune de Bangangté, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **trente mille (30 000) Francs CFA** non remboursable, payable à la recette Municipale de Bangangté.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bangangté au plus tard le **mardi 29 juin 2021 à 12H00**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

A VIS DE CONSULTATION
N°002/AC/PR/MINMAP/DR-OU/DD-NDE/CIPM-BGTE-AG/2021 du 07 juin 2021
pour l'équipement en paquet minimum des écoles publiques primaires de Bangangté et équipement de la bibliothèque municipale de la Commune de Bangangté.
En procédure d'urgence
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de deux (02) mois par lot pour compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent dix mille (410 000) FCFA pour le lot1 et cent mille (100 000) FCFA pour le lot2** établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **_29 juin 2021 à 13 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bangangté.

Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat peuvent assister à la séance d'ouverture des plis

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ,
- Omission, dans le bñrdereau des prix, d'un prix unitaire quantifié; •
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ,
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission dans l'offre à l'ouverture des plis
- Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
- figurer sur la liste des entreprises suspendues par FARMP

12. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix là moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-diX (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bangangté, Tel ; 695 07 86 24 ; 679 10 98 18.

BANGANGTE le 7 Juin 2021

Le 2eme Adjoint au Maire

NYANGANG Claire

COMMUNE NKOLAFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVELEXERCICE : 2021 IMPUTATION: 641175 2254 821 AUTORISATION : IW02477 MONTANT PREVISIONNEL : 25 000 000 TTC

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
641175 2254 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de **renforcement du réseau MT/BT de EKOM – NKOL-OBOM dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation du chantier, amené et repli du matériel ;
- Etude et piquetage ;
- Abattage et élagage d'arbres ;
- Renforcement de la ligne MT existante en ligne MT/BT triphasé ;
- Construction d'une ligne MT monophasé en câble torsadé 4*25mm² ;
- Prestations diverses.
- Etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC**.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDEVEL), exercice 2021 sur la ligne **IMPUTATION: 641175 2254 821**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Nkolafamba**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général)** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Nkolafamba** d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la **Commune de Nkolafamba**, au plus tard le **01 JUILLET 2021 à 12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au **Maire de la Commune de Nkolafamba**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°014/AONO/CNKAF/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MT/BT DE EKOM – NKOL-OBOM DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **01 JUILLET à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un (1) temps le **01 JUILLET 2021** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. {Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels ;

2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	03 /oui
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	41 /oui
3	Visite de site	03 /oui
4	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	04 /oui
5	Capacité financière	01 /oui
TOTAL		/ 53 /oui

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** (37 sur 53) des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *quatre-vingt-dix (90) jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Additif à l'appel d'offres

Les additifs au Dossier d'Appel d'Offres pourront également être ajoutés par le Maître d'Ouvrage, en vue de rendre plus claire la compréhension du document d'Appel d'Offres ou d'apporter des modifications techniques autres à ces documents. Ces additifs seront transmis, le cas échéant, à tous les soumissionnaires, et feront partie des documents d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU 1517 ».

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0005/AONO/CNPBM/ CIPM/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR
LE CABLAGE DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU
BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55-54-735-05-101-130 000-2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), le Président de la Commission lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le câblage du réseau informatique de la CNPBM.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent :

- la validation de la pose du câble entre les postes de travail et les locaux techniques intermédiaires (3) ;
- la validation de la pose et du raccordement des prises informatiques ;
- la fourniture et pose de la fibre optique entre les locaux techniques intermédiaires et le local technique principal ;
- la fourniture et pose d'une liaison fibre optique entre le bâtiment principal et le rez de chaussée ;
- la fourniture d'un plan de câblage ;
- la segmentation du réseau en V-LAN ;
- la fourniture d'un plan d'adressage IP ;
- la fourniture d'un cahier de recette ;
- la recette et validation de qualité des liaisons ;
- la pose des goulottes et plinthes le long des chemins des câbles ;
- la pose du câble entre les postes de travail et les locaux techniques intermédiaires.

Les prestations à exécuter sont définies dans la pièce n° 5 du dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **Trente millions (30 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les fournitures objet de la présente consultation sont constituées d'un lot unique

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant des activités en matière de fourniture et installation de matériel informatique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CNPBM, pour l'exercice 2021 sur l'imputation budgétaire : **55-54-735-05-101-130 000-2276**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté gratuitement dès diffusion du présent avis au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05c10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut aussi être retiré contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze (75 000) mille Francs CFA** dans le compte intitulé « *Compte d'Affectation Spécial* » ouvert dans les Agences BICEC : Agence Centrale Bafoussam; Bamenda; Bertoua; Buéa ; Douala ; Dschang ; Ebolowa ; Garoua ; Limbé ; Maroua ; Ngaoundéré ; Yaoundé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé **au plus tard le 09 juillet 2021 à 10h00, heure locale contre récépissé**. Les plis cachetés contenant les offres devront porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°0003/AONO/CNPBM/CIPM/2021 du 10 juin 2021 pour le câblage du réseau informatique de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme »
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est deux (02) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent **mille (600 000) francs CFA** établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises dans le dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en *un temps*. L'ouverture des offres administratives, offres Techniques et financières aura lieu **le 09 juillet 2021 à 11 heures (Heure locale)** par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CNPBM, dans la salle de réunions sise dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO)**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères suivants :

1. Critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- Non-production dans les quarante-huit (48) heures d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 80 % de oui.

2. Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Spécifications techniques conformes aux prescriptions du DAO ;
- Délai de livraison ;
- Service après-vente.
- Planning et délai d'exécution.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.**

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

COMMUNE DE BIWONG BULU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PU/C.BBU/CIPM/2021 DU 19/05/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA EN DEUX LOTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de LA Commune de Biwong Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence qui porte sur les travaux de construction de DEUX (02) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune de Biwong Bulu. Les travaux se font dans le cadre du développement des Collectivités Locales Décentralisées.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent les étapes ci-après FORAGES

Prospection géophysique et implantation de chaque forage ;

Réalisation de l'installation de chantier'

Exécution des travaux des forages (foration, tubage, développement, essai) ;

Construction d'une clôture et d'un forage perdu ;

Réalisation de l'analyse physico chimique, bactériologique de l'eau

Formation des agents de maintenance ;

Fourniture d'une caisse à outils ;

Labellisation.

3. Cout Prévisionnel

COUT PREVISIONNEL EST DE 16 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont regroupées en deux (02) lots de

-lot 1: un forage.

-lot 2: un forage

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou Sociétés de droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux d'hydrauliques, installées au Cameroun, juridiquement et financièrement autonomes, administrées selon les règles du droit commercial.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural(MINADER), exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Biwong Bulu dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) FCFA versée à la Recette Municipale de ladite Commune (ie1-699 19 75 27/ 677 05 99 99).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre récépissé à la Commune de Eliwong Bulu **au plus tard le 14/06/2021 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence
N106/AONO/PU/C.BBu/CIPM/2021 DU 19/06/2021 Pour les travaux de construction de DEUX (02) forages
équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Biwong Bulu,
Département de la felvila, Sur financement BIP MINADER 2021 »**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution du marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne devra pas dépasser le délai maximal de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant le modèle joint en annexe, d'un montant de : 160 000 (cent soixante mille) francs CFA pour chaque lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la préfecture d'EBOWA **le 14/06/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une personne par soumissionnaire).

13. Critères d'évaluation

Premier temps : évaluation des Offres Administratives et Techniques

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

Deuxième temps: ouverture des offres financières

Principaux critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de:

- Abandon des chantiers, marchés précédents en cours de réalisation au-delà des délais contractuels sans raison techniques administratives éprouvées Pièces administratives :
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48h prévues par la réglementation ;

La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

- Offre technique

- Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après -Plan Type

-Délai d'exécution des prestations ;

-Bordereau et devis Quantitatif des travaux.

-non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (l'absence de rubrique méthodologie d'exécution CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés) ;

Offre technique incomplète

- Fausse déclaration, documents falsifiés;
- non-respect de deux (02) critères essentiels,

- Offre financière

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Offre financière incomplète ;

- absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO - non-conformité au modèle de soumission ;

-Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet (document).

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur

1. La surface financière présentation d'une attestation de surface financière égale au moins 2/3 du montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, ingénieur génie rural ou hydrogéologie, trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien génie rural, 02 ans d'expérience minimum) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, un atelier de foration, un (01) générateur) ;

5. La méthodologie d'exécution des tâches,

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont

- Dossier administratif non conforme ;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Absence ou la non production d'une pièce après les 48h prévu par la réglementation ;
- Non acceptation du CCAP et CCTP ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'un prix dans le bordereau des prix unitaire ;
- Absence des équipements essentiels ou de contrat certifié de location desdits matériels;
- Non-respect de plus de trois (03) critères de qualification L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres,

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- Le chiffre d'affaire
- L'Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières
- Références de l'entreprise
- Le personnel employé
- Les moyens logistiques
- Compréhension du travail

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises éventuelles proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont **formellement proscrites pour la présente consultation.**

NB: Toutefois, une seule entreprise ne peut être adjudicataire de tous les deux lots

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BIWONG BULU, Tel 672726077/683689096

BIWONG-BULU le 19 Mai 2021

Le MAIRE

NDONGO EBIA SAMUEL

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MAKAK.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Makak, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction du bâtiment r+1 devant abriter les services (hôtel de ville) de la commune de Makak, département du Nyong et kelle, région du centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions ci-après:

1. Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
2. Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
3. Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'Offre.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **dix-huit millions quarante-six mille (18 046 000 F)** francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont à lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le **Budget du FEICOM et de la Commune de Makak** pour le compte des exercices 2020 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Makak, secrétariat du Maire, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Commune de Makak (secrétariat de la Mairie)** sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** payable à la **recette municipale de Makak** au titre des frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **huit (08) exemplaires** dont un (01) original et **sept (07) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la **Commune de Makak** au plus tard le **08 JUILLET 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/C. MAKAK/SG/CIPM/2021 DU 14 JUIN 2021

EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT R+1 DEVRANT ABRITER LES SERVICES (HOTEL DE VILLE) DE LA COMMUNE DE MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MAKAK.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution de ces prestations est de **neuf (09) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution de soumission est de **trois cent soixante mille neuf cent vingt (360 920 F) francs CFA.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. l'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

L'ouverture des offres aura lieu le **08 JUILLET 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak, à la salle de réunion de la Mairie de Makak, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Premier temps :

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **08 JUILLET 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Makak.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

Deuxième temps :

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

1 : Critères éliminatoires :

1.1 : Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Pièce falsifiée ou non authentique (la **CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**);
- Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.

2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	10 points
C	Expérience générale du consultant dans les prestations similaires	05 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	30 points
E	Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission	40 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		100 points

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

NM= MMd x 100/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;



MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$$

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux - disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la Commune de Makak. **699 80 69 35**

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1517.

YAOUNDE le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MBOGOL III Jean jacque

COMMUNE DE BANGANTÉ

POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION 20T AVEC YAP ET COMPACTEUR MANUEL DANS LA COMMUNE DE BANGANGTÉEN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT ; CES TRAVAUX SONT FINANCÉS PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINDDVEL DE L'EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINDDVEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la fourniture suscités, le maire de la commune de Bangangté, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Bangangté, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour l'Acquisition d'un camion 20t avec Yap et compacteur manuel dans la Commune de Bangangté.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture du Camion Yap Mercedes-Benz et un compacteur manuel à rouleau tandem léger Bomag BW 65H, le transport, la manutention et la réception.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **85 000000 Fcfa**:

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021. (BIP MINDDVEL 2021).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (au Service de Passation des Marchés de la Commune de Bangangté, **Téléphone 679 10 98 18 ; 695 07 86 24**) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de Bangangté.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés), au plus tard le **29 juin 2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 07/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD'NDE/C-BGTE/CIPM/2021 du 07 juin 2021 Pour L'ACQUISITION D'UN
CAMION 20T AVEC YAPET COMPACTEUR MANUEL DANS LACOMMUNE DE BANGANGTE
EN PROCEDURE D'URGENCE
An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **d'un million sept cent mille (1 700 000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N.B/ La Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la "date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

NB: la Caution n'est pas une pièce administrative par conséquent, son absence ou sa non-conformité entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 juin 2021 à 13 heures** par la Commission interne de passation des marchés de Bangangté

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

1. - Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.
2. - Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. - Fausse déclaration, pièce falsifiée,
4. Absence de la caution de soumission au terme de l'ouverture des offres
5. Non régularisation d'une pièce administrative non conforme ou absente dans un délai de 48h à compter de la date d'ouverture des offres
6. Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
7. Non-conformité à l'un des caractéristiques majeures suivantes;

CARACTERISTIQUES MAJEURES/

Camion Benne Mercedes Benz AXOR 3340 6*4 tipper

Marque : Mercedes-Benz

Modèle : Axor 3340 6*4 tipper

Numéro ID EM073913

Année de production : à partir de 2017

Kilométrage de la garantie : 127 200 km

Poids total à charger : 33

Longueur 7.8

Largeur 2.5

Hauteur 3.55

Hydraulique

Moteur/transmission

- Puissance de moteur ; 400 cv (298 kw)

- Blocage différentiel

- Boîte de vitesse : manuelle

Châssis/suspension

- Configuration d'essieu : 6*4

= - Nombre d'essieux : 3- essieu

" - Hauteur du châssis: 1.12

- Empattement : 3.6

- ABS

- Pneus : Axl : 13R22.5A*le2 : 13R22.5; A*le3 ; 13 R22.5

- Réservoir de carburant : 250l .

Carrosserie:

- Longueur de chargement: 5,2

- Largeur chargement: 2,3

- Hauteur de chargement : 1,3

Cabine :

- Type de cabine: de jour

- Compacteur à Rouleau Tandem léger BOMAG BW 65H

- Moteur : HATZ1 D42 ; Puissance (net) : 6.2 kw (8.3 HP)

- Poids de service OECE : 757 kg

- Dimensions (LTh) : 2.320*762*1.210 m

Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire portent sur :

- Présentation ;
- Expérience du soumissionnaire dans le domaine ;
- Service après-vente et garantie du matériel ;
- Spécifications techniques (80%) ;
- Délai de livraison • CCAP et CST signés et paraphés à chaque page.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation jointe au DAO

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bangangté (Service de Passation des Marchés) Tél : 679 10 9818: 695 0786 24

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : **673 2057 25/ 699 370748**

BANGANGTE le 7 Juin 2021

Le 2eme Adjoint au Maire

NYANGANG Claire

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DEMANDE DE COTATION N°012/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 DU 08/06/20212021 POUR L'ACQUISITION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS DU FEICOM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour l'acquisition et la configuration d'un logiciel de planification des activités du FEICOM.

2. Consistance des prestations

L'adjudicataire retenu au bout du processus d'attribution aura pour obligation :

? La fourniture, l'installation et la configuration du logiciel de planification ;

? La formation des personnels du FEICOM en charge de la planification, à la manipulation du logiciel sus-évoqué.

Les prestations devront respecter les spécifications mentionnées dans la présente Demande de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises de services informatiques, pouvant justifier d'une expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture desdits services et jouissant d'une capacité financière égale ou supérieure à **dix millions (10 000 000) F CFA.**

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 20-10-00 « Logiciels ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN, Rue 4.561 ;

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), rue 4.561, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **quarante mille (40.000)** francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à Mimboman, à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561, poste 217, porte 11 au plus tard le **05/07/2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N°012/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 du 08/06/2021

pour l'acquisition et la configuration d'un logiciel de planification des activités du FEICOM.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations, objet de la présente Demande de Cotation, est fixé à vingt-un (21) jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la LETTRE-COMMANDE.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **quatre cent quarante mille francs (440 000)** francs CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **05/07/2021 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission située à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561, Ydé 4^{ème} Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La LETTRE-COMMANDE sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, situé à l'ancien siège du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.561

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille



FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CAYIIICIPM/STADU/2021 DU 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets liés à la décentralisation, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, envisage l'acquisition du Paquet Minimum en procédure d'urgence au profit des Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e pour le compte de l'année Scolaire 2021 – 2022. Vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces prestations que vous voudrez bien chiffrer et retourner, pour le lot unique, au plus tard le 28 Juin 2021 à **13 heures**, heure locale, sous enveloppe scellée et anonyme adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e.

2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de **dix neuf millions cinq cent trente-neuf mille cinq cent (19 539 500 FCFA) francs CFA**.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Yaoundé III^e (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Yaoundé III^e (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, au titre des frais d'acquisition du dossier de Demande de Cotation.

6. Remises des offres

L'Offre présentée en un seul volume et en Sept (07) exemplaires devra être accompagnée des documents suivants :

- Pièces administratives :

- Une déclaration d'intention de soumissionner ;
- Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu du siège ;
- Une attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- Une attestation de domiciliation bancaire ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP datant de moins de trois mois ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une copie de la carte de contribuable ou une attestation d'immatriculation certifiée et datée en cours de validité ;
- Le Projet de Lettre-Commande dûment paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;

- Une quittance d'achat de la présente DC d'un montant de **trente mille (30 000) FCFA** ;
Une caution de soumission d'un montant **trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-dix (390 790 FCFA) francs CFA**.
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce.

- Spécifications techniques :

- Le règlement de la Demande de Cotation paraphé à chaque page, signé, cacheté et daté à la dernière page ;
- Les spécifications techniques du matériel.

- Offre financière :

- La soumission sur papier timbré, signée cachetée et datée ;
- Le bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page.
- L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

Les Offres devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain** de la **Mairie de Yaoundé III^e**, au plus tard le **28 Juin 2021** à **13 heures** et devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/CAYIII/CIPM/STADU/2021 du 26 MAI 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des prestations est de **Quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix mille sept cent quatre-vingt-dix (390 790 FCFA) francs CFA** et valable pendant **Cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations de la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence.

Elles devront être obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **28 juin 2021 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la **Commune d'Arrondissement de Yaoundé III dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e**.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e (**Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement urbain**).

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 11 Juin 2021

Le MAIRE

OWONA LUC

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°007/C/DG/HGOPED/DAAF/CSM/CSAM/EMN PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'INFRUCTUEUSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04/05/2021 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR PEDIATRIE A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2021 DU 04 mai 2021 **POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE DIVERS EQUIPEMENTS POUR LA PEDIATRIE** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2021 est **déclaré infructueux**.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE D'EFOULAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT
D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40.000 KM), PHASE I ET PHASE I.**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le la maitrise d'oeuvre DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40,000 km), PHASE I et PHASE II Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de réhabilitation de la route NGONEBOK-ABO'ONTOMBA dans l'Arrondissement d'Efoulan, Département de la Mvila, Région du Sud (40,000 km).

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- S'assurer en liaison avec l'Ingénieur de la signature par le Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- S'assurer de l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC prévisionnel est de 7 500 000 fcfa

4. Participation et origine

La participation à cet Appel **d'Offres est** ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Études Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéa 3 du décret No 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP Ligne Fonds routier, Exercices 2021 et 2022, Imputation :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté auprès des Services du Maire de la Commune d'Efoulan, Maître d'Ouvrage.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la Commune d'Efoulan, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune d'Efoulan d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de dix Mille **(10 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique désireux de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et six (06) copies ;
- L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation, conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

N.B. : Cette enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/A0NO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX
DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40,000 KM), PHASE I ET PHASE II »**

Financement : Budget M1NTP-Ligne Fonds Routier Exercice : 2021 ET 2022

COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR
CONSERVATION

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, incluant la copie témoin de l'offre financière placée dans l'enveloppe C, devra parvenir sous plis fermés à la Commission Communale de la Mairie d'Efoulan **au plus tard le 24/06/2021 à 14 heures**. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/A0NO/PU/C-EFOULAN/SG/CIPM/2021 DU 02/06/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX
DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGONEBOK-ABO'ONTOMBA DANS L'ARRONDISSEMENT D'EFOULAN,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD (40,000 KM), PHASE I ET PHASE II**

**Financement : Budget MINTP-Ligne Fonds Routier Exercice : 2021 ET 2022
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution globale des prestations est de huit (08) mois, soit quatre (04) mois pour chaque phase, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux. **NB**: La seconde phase sera réalisée après la réception de la première phase des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à cent cinquante mille (150 000) fCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité

des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. Dans la première phase l'ouverture des offres administrative (volume 1) et les Offres techniques (volume 2) auront lieu le **24/06/2021 à 15 heures** à la salle de réunion de la Mairie d'Efoulan en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier. Dans la seconde phase, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, séance tenante pour les soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires ; un dossier administratif conforme et une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

1 Absence de l'original de la caution de soumission ;

2 Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

3 Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

4 Fausse déclaration ou pièce falsifiée et pièces non authentiques ;

5 Absence dans l'offre technique de :

5.1) - l'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

5.2) - Une analyse des prestations à effectuer, l'approche technique et la méthodologie envisagée ;

6 Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Dévîs Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié ;

7 Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée ;

8 Absence dans l'offre financière du sous-détail des prix unitaires ;

9 N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100. 14-2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

a) Qualification des experts et de leur expérience dans le domaine du projet : sur 60 points

b) Références du BET : sur 40 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1 ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont l'offre financière témoin scellée contenue dans l'enveloppe C aura été transmise tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante; MS Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = 1(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière}) / 100$$

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d' Efoulan.

EFOULAN le 2 Juin 2021

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE ET D'UN SYSTEME DE PRODUCTION DE BIOGAZ "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun**, il est prévu la fourniture et installation d'un système d'énergie solaire et d'un système de production de biogaz au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et installation de ce système d'énergie solaire et d'un système de production de biogaz.

2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture et installation de ce système d'énergie solaire et d'un système de production de biogaz.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena.

Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021** à 11 heures et porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N° 02/DC/SOCOOPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE ET D'UN SYSTEME DE PRODUCTION DE BIOGAZ

"EN PROCEDURE D'URGENCE"

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2.Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;
- La garantie *oui/non*.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE REPRODUCTION DE 30*14M², D'UN BÂTIMENT PARC DE VENTE + QUARANTAINE DE 40 M², D'UN PUIT BUISÉ AVEC CHÂTEAU LE TOUT DANS UNE CLÔTURE DE 600M

FINANCEMENT

PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , PRODEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1. La SOCOOPPBA COOP CA a obtenu du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) une subvention pour l'amélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun.

Il est prévu, dans le cadre de l'implémentation et de la gestion dudit Projet, de procéder aux travaux de construction d'un bâtiment de reproduction de 30*14m², d'un bâtiment parc de vente + quarantaine de 40 m², d'un Puit Buisé avec château le tout dans une clôture de 600m.

2. Consistance des prestations

1. La consistance des travaux, sans être exhaustive, comprend les opérations ci-après :

LOT I :

- Dégagement du site ;
- Le terrassement du site ;
- L'amené du matériel de chantier ;
- Le recrutement de la main d'œuvre ;
- L'implantation des ouvrages ;
- Les fouilles pour fosses maçonnées, pour fosse septique, pour puisards et pour construction ;
- L'évacuation des produits de terrassement et des fouilles diverses ;
- L'aménagement du puits + tuyauterie ;
- Le drainage des eaux tout autour du bâtiment ;
- Le nettoyage du site et le repli du matériel.

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par une partie du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises de :

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré et consulté : dans les bureaux de la SOCOOPPBA COOP CA sise à Bamena. Contact: 679 56 73 47/696 21 09 34; e-mail: SOCOOPPBA@gmail.com

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège de la SOCOOPPBA COOP CA à l'adresse indiquée au point 6, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** local et porter la mention ;

**« DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°01/SOCOOPPBA COOP - CA/CIPM/2021 DU 10 Juin 2021
SOUSSIONNER POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE REPRODUCTION DE
30*14m[^] D'UN BÂTIMENT PARC DE VENTE + QUARANTAINE DE 40 m[^] D'UN PUIT BUISÉ AVEC CHÂTEAU
LE TOUT DANS UNE CLÔTURE DE 600 m
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont prévus pour une durée de **trois (03) mois** après signature et notification d'attribution du Marché à l'attributaire.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier, unecauton de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances d'un montant de **trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA** pour le lot 1. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30 Juin 2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SOCOOPPBA COOP CA sise au siège à Bamena, en présence des soumissionnaires ou de leur Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification des fournisseurs sont les suivantes.

Les critères de qualifications sont les suivantes :

- **Critères de qualification**

- **Critères éliminatoires**

Les soumissionnaires doivent remplir les critères éliminatoires suivants ;

- Absence ou non-conformité dans les 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- Offre financière incomplète notamment l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction de 4/5 des critères essentiels

- **Critères essentiels**

Les critères essentiels porteront sur :

- la surface financière d'au moins 50 % de la soumission :

Disposer d'une surface financière a hauteur d'au moins 50% de la soumission délivrée par une banque de premier ordre agréer par le MINFI.

- la méthodologie d'exécution des travaux:

Présenter une méthodologie d'exécution des travaux faisant ressortir le planning et délais y compris les dispositions HSE et l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire.

- **le personnel ;**

Un chef chantier; Technicien Supérieur du Génie Civil, ou Génie Rural Bac+2 minimum, ayant au moins deux (02) ans d'expérience minimum comme chef chantier de travaux de nature et de volume équivalents ; avoir réalisé au moins cinq (05) projets de construction ou réhabilitation/rénovation de bâtiments durant les cinq (05) dernières années (2016-2021).

Joindre le CV daté et signé, la copie certifiée du diplôme ; une attestation de présentation de l'original du diplôme, une attestation de disponibilité signée du candidat.

- **le matériel**

Les moyens matériels essentiels de l'Entreprise : Justifier par les éléments certifiés conforme et dûment signés (factures, contrats de location légalisés, etc.) compatibles avec la nature des travaux et les équipements suivants : petit matériel de chantier ibrouettes, pelles bêches, pelles rondes, râtaux, pioches, truelles, taloches, arrache-clous, serre-joints, plomberie, menuiserie ; équipements de protection et sécurité du personnel (tenue de travail ou gilets, casques, bottes ou chaussures de sécurité, cache-nez, gants, etc.).

Expériences :

Justifier dans les cinq (05) dernières années (2016-2021) la réalisation d'au moins deux (02) marchés de meme type et d'envergure similaire (joindre 1^{er} et dernière page des contrats et PV de réceptions certifiées)

Seules les offres iuaées conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoire à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

12. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

13. Durée Validité des Offres

«Les offres resteront valables pendant 90jours à compter de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières), se fera en un temps.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sise à Bamena.

Contact: 699 67 11 68 / 656 56 79 93, whatsapp : 699 67 11 68.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI
DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la santé public, AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGANG, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5, DEPARTEMENT DU WOURI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER;
- MACONNERIE;
- CHARPENTE-COUVERTURE ;
- MENUISERIE BOIS ET METALLIQUES
- REVETEMENT ET PEINTURE ;
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE — SANITAIRE ;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de : **14 079 490 (Quatorze millions soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par Budget d'Investissement Public 2021

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours aux heures ouvrables, au Service Technique de la Mairie de Douala 5 **portes 115/117** de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5 **Portes 115/117** de l'immeuble siège B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la Recette de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir à la Mairie de Douala 5 au deuxième étage de l'immeuble siège au plus tard le **30/06/2021 à 12 heures**. Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Les offres devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/
AONO/CAD5/CSTADU/CIPM/2021 DU 11/06/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE BONANGAN?, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5,
DEPARTEMENT DU WOURI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation de l'Offre

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres(RPAO) Le soumissionnaire doit produire son offre en 09 (Neuf) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies.

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais et présentée en un pli unique contenant trois (03) sous plis (Un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les plis et les sous-plies doivent être fermés et scellés avec la composition et les mentions tels que indiqués dans le RPAO.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée ou une des assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de : **281 590 FCFA (Deux cent quatre-vingt-un mille cinq cent quatre-vingt-dix)** Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des offres aura lieu le **30/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune Douala v dans la salle de réunions de l'immeuble siège

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui / non)

critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièces
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP (offre financière)
- Absence de la caution de soumission dans l'offre Administrative à l'ouverture
- Non-conformité d'une Pièce Administratives ou non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Figurer dans le répertoire annuel a les entreprises défailtantes établies par le MINMAP.
- Note technique inférieure à 6/8 de ces crit7res

critères essentiels :

- Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
- Présentation de l'offre Oui/Non
- La capacité financière et chiffre d'affaire Oui/Non
- Les références de l'Entreprise Oui/Non
- Le personnel d'encadrement Oui/Non
- Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- note méthodologique (organisation planning d'approvisionnement, compréhension du projet) Oui/Non
- Acceptation des conditions du marché CCAP et CCTP paraphés à toutes les pages et signé et daté à la dernière page. Rapport de visite de site signé sur l'honneur plus photos en couleur Oui/Non

L'offre est validée après satisfaction de 6/8 au moins de ces critères.

Conditions d'évaluation financière

- A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement.

Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement évaluée la moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Mairie de Douala 5^{ème} Porte 115/117 Tel : 677 46 96 95

DOUALA le 10 Juin 2021

Le MAIRE

MFEUNGWANG Richard

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

**FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ELEVAGE (CUBITENAIRES, 3000LITRES, CHARIOT, POUSSE POUSSE, PIPETTES, RADIANTS ÉLECTRIQUE, CAGE DE MISE BAS AVEC CAIBOUTI, BALANCE BASCULE, BALANCE) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN.
FINANCEMENT : PRODEL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun**, il est prévu la **fourniture et installation des équipements d'élevage (Cubitenaires 300litres, Chariots, pousse pousse, Pipettes, radiants électrique, cage de mise bas avec caibouti, Balance bascule, Balance)** au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et installation des équipements d'élevage (Cubitenaires 300litres, Chariots, pousse pousse, Pipettes, radiants électrique, cage de mise bas avec caibouti, Balance bascule, Balance).

2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture et installation des équipements d'élevage (Cubitenaires 300litres, Chariots, pousse pousse, Pipettes, radiants électrique, cage de mise bas avec caibouti, Balance bascule, Balance).

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** et porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE

N° 03/DC/SOCOOPPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021

FOURITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS D'ELEVAGE (CUBITENAIRES, 3000LITRES, CHARIOT, POUSSEPOUSSE, PIPETTES, RADIANTS ÉLECTRIQUE, CAGE DE MISE BAS AVEC CAIBOUTI, BALANCE BASCULE, BALANCE)

"EN PROCEDURE D'URGENCE"

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;
- La garantie *oui/non*.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

**FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT) "EN PROCEDURE D'URGENCE"
PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena**, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun, il est prévu la **fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat)** au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat)

2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie gestante, aliment truie allaitante, aliment, porcelets sous mère, aliment verrat).

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena.

Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** et porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE**N°05/DC/SOCOOPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021****FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIE GESTANTE, ALIMENT TRUIE ALLAITANTE, ALIMENT, PORCELETS SOUS MÈRE, ALIMENT VERRAT)****"EN PROCEDURE D'URGENCE"****"A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"****8. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

1. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;
- La garantie *oui/non*.

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14 /DC/C-NDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel est de **10 511 888 (dix millions cinq cent onze mille huit cent quatre vingt- huit) francs cfa**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Financement

PRODEL/ Commune de NGAOUNDAL

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif de livraison et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Ngaoundal, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie gratuitement à partir du 09/06/2021 pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Ngaoundal (Autorité Contractante), à déposer à la commune de Ngaoundal contre recipissé de dépôt.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« DEMANDE DÉ COTATIONS N° 14/DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LUTTE ANTI-VECTORIELLE DANS LES AIRES DE PATURAGES INFECTEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres »*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 1er/07/2021 à 10 heures**

Lieu de dépôt **Secrétariat Général de la commune de Ngaoundal**

6. Delai de Livraison

DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES) **Soixante (60) jours**

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundal en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 1er/07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera "conforme" pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complétée et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

9. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à partir de la date limite de dépôt des celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE BAMENA

FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ÉLEVAGE (ALIMENT TRUIR VIDE, ALIMENT DÉMARRAGE PORCELET, ALIMENT CROISSANCE, ALIMENT FINITION) "EN PROCEDURE D'URGENCE" PROJET : AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE DES PARENTAUX POUR UNE PRODUCTION INTENSIVE DES PORCELETS DANS LA LOCALITÉ DE BAMENA, COMMUNE DE BANGANGTÉ, DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN. FINANCEMENT : PRODEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PRODEL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Convention signée le **26 mars 2021**, entre le PRODEL et SOCOOPPBA COOP - CA pour l'a **mélioration génétique des parentaux pour une production intensive des porcelets dans la localité de Bamena**, Commune de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest Cameroun, il est prévu la **fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie vide, aliment démarrage porcelet, aliment croissance, aliment finition)** au profit de cette structure. Pour la réalisation de cette activité, le PCA de la SOCOOPPBA COOP CA lance une Demande de Cotation Ouverte pour la fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie vide, aliment démarrage porcelet, aliment croissance, aliment finition).

2. Allotissement

La présente Demande de Cotation est constituée d'un lot unique intitulé : fourniture et livraison des intrants d'élevage (aliment truie vide, aliment démarrage porcelet, aliment croissance, aliment finition).

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires éligibles, pouvant satisfaire aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

4. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par une partie des du montant de la subvention accordé par le PRODEL pour un coût prévisionnel Toutes Taxes comprises

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena.

Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'adresse ci-dessus dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies** marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.5, au plus tard le **30 Juin 2021 à 11 heures** et porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OUVERTE**N°06/DC/SOCOOPBA COOP - CA/CIPM/2021 du 10 Juin 2021****FOURNITURE ET LIVRAISON DES INTRANTS D'ELEVAGE (ALIMENT TRUIR VIDE, ALIMENT DÉMARRAGE PORCELET, ALIMENT CROISSANCE, ALIMENT FINITION)****"EN PROCEDURE D'URGENCE"****"A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"****8. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu par le PCA est de **soixante (60) jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DDC d'un montant de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières) aura lieu le **30 Juin 2021** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Siège de la SOCOOPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34; Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une des pièces administratives requises dans les 48 heures suivant la date d'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Moins de 3/4oui ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2.Principaux critères de qualification

Les critères essentiels de qualification portent sur :

- Les marchés similaires des trois dernières années oui/non;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années oui/non;
- L'autorisation du fabricant oui/non;

La garantie

12. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura :

- Été jugée pour l'essentiel conforme au Dossier de Demande de Cotation ;
- Satisfait à tous les critères éliminatoires, et ;
- Été évaluée la moins-disant.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la SOCOOPPBA COOP CA sis à Bamena. Contact : 679 56 73 47/696 21 09 34.

N.B. : Pour les actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : +237 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BANGANGTE le 10 Juin 2021

Le PRÉSIDENT

DIEUTCHOU NGOKO

COMMUNE DE NGAOUNDAL

DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOUIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M. D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE ET TARARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel TTC est de **89 437 500 (quatre vingt neuf millions quatre cent trente sept mille cinq cent) CFA**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise

3. Financement

PRODEL/COMMUNE DE NGAOUNDAL

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de NGAOUNDAL, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDAL, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune, de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie, gratuitement à partir du 09/06/2021 pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de NGAOUNDAL (Autorité Contractante), à déposer à la commune de NGAOUNDAL contre recippissé de dépôt.
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°12/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 09/06/2021 POUR LA REALISATION DE TROIS (03) FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES 02 COMPARTIMENTS, D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15m et UN (01) ABREUVOIR de 7m, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 ET D'UNE SALLE DE REUNION DANS LES LOCALITES DE BEKA GOTTO, MAGBOR BROUSSE et TAPARE YOKO COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouUiemment" ».*

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 1er/07/2021 à 10heures**

Lieu de dépôt Secrétaire Général de la commune de NGAOUNDAL

6. Délai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours caëndaires) **Cent vingt jours (120) jours**

7. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 1er/07/2021 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

8. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

9. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite de dépôt ces celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE DSCHANG

POUR L'EXECUTION DES PROJETS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES DANS L'ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Contexte**

Dans le cadre de l'exécution de certains projets de prévention et de sécurité routière, le Maire de la Commune de Dschang compte confier à des consultants privés, les prestations intellectuelles retenues dans le cadre du financement du Fonds Routier, pour l'exercice 2021.

Il s'agit des projets ci-après :

N°	Libellé
Projet 1	Campagnes de proximité de prévention et sécurité routières à l'attention des populations riveraines de l'axe routier Bamengoum-melong et des établissements scolaires et universitaires dans la Commune de Dschang
Projet 2	Campagne de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints (AGNR) pour l'exécution de ces projets, le Maire de la Commune de Dschang lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution des projets de prévention routières ci-dessus et retenus dans le cadre du financement du Fonds Routier.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ciaprès selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurités routières;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

4. Remises des offres

La manifestation d' intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq(05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le **30/06/2021 à 12 heures** précises à l'adresse suivante:

Commune de Dschang, service des marchés (Secretariat Général)

avec mention:

PROJET N°.....>>

5. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

• La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 001/AAMI/ DU 09/06/2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE
PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES »
PIECES ADMINISTRATIVES**

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;
2. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
3. Un certificat de non redevance ;
4. Une copie de l'Attestation d'Immatriculation ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

NB. : Un seul dossier administratif suffira quel que soit le nombre de projets choisis par le soumissionnaire.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/AAMI/SG DU 09/06/2021 POUR L'EXECUTION DE CERTAINS PROJETS DE PREVENTION ET DE
SECURITE ROUTIERES » OFFRE TECHNIQUE.**

Pour le projet N°..... (Préciser le titre du projet)

L'Offre technique comprendra :

1. La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

6. Critères d'évaluation

VOIR PIECE JOINTE.

NB:Seul les candidats ayant totalisé, à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à soixante dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de Dschang tous les jours ouvrables entre **7h30 et 15h30** (Tel: **674 97 87 61**).

DSCHANG le 8 Juin 2021

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU Jacques

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 033/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTEPONT PHP - VILLAGE BOUBOU SUR (4 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :
 Par Décision N°033/D/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021,
 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

INTITULE DU PROJET	ADJUCATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTEPONT PHP - VILLAGE BOUBOU SUR (4 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS MBASSIM BP 5163 Douala, Tél 677.87.91.97	24 190 000(vingt-quatre millions cent quatre-vingt-dix mille) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maitre d'ouvrage) pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS EMA, Tél 677.57.81.83	NON MOIN DISANT AU MOMNTANTTTC DE 25 500 000 FCFA

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 4 Juin 2021

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 034/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :**

Par Décision N°034/D/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

INTITULE DU PROJET	ADJUCATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MOMBO DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS ETONGPRESTA BP S/C 400 NKONGSAMBA TEL 675 20 21 04	15 175 195 (quinze millions cent soixante-quinze mille cent quatre-vingt-quinze) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maitre d'ouvrage) pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS INTELLIGENCE SERVICE INGENIERIE SARL, Tél	ELIMINE DEPUIS L'ANALYSE TECHNIQUE

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 4 Juin 2021

Le MAIRE

KUNDE Janvier

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DECISION N°002/D/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE RESPIRATEURS ARTIFICIELS PORTABLES

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,

Vu	la Constitution ;
Vu	la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans les Finances Publiques ;
Vu	la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de l'exercice 2021 ;
Vu	le Décret N° 2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu	la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu	la Circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2021;
Vu	L'Appel d'Offres N°002/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 du 04 mars 2021 pour la réalisation des prototypes de respirateurs artificiels portables

DECIDE :

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relatif à l'objet susmentionné :

Entreprise	Bénéficiaire effectif	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
GOLDEN TECHNOLOGY DISTRIBUTION SERVICES (GTDS) SARL	Dr PASCALIN TIAM KAPEN	29 898 360 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante)	Six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MINISTRE

DODO NDOKE Gabriel

COMMUNE DE BOKITO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. DEUXIEME PHASE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le Maire de la Commune de Bokito, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Bokito, un Appel d'Offre National Ouvert N°05(bis)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du 10/06/2021 Pour la réalisation des travaux de Construction d'un forage avec château d'eau au Centre Administratif de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, Exercice 2021, Phase II.

Lot N°	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC
Unique	CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU	CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO	ARRONDISSEMENT DE BOKITO	15 000 000 FCFA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et développement à l'air lift;
- Essai de pompage par palier. Le débit moyen doit être supérieur ou égal à 1,4m³/h
- Finition du château d'eau et construction du local technique,
- Fourniture et pose du réservoir en plastique de 5000l.
- Fourniture et pose de la pompe immergée électrique solaire y compris tableau de commande avec une Hauteur Manométrique (HTM) supérieure ou égale à 90M, y compris flotteur + trop plein mécanique + tableau de commande.
- fourniture et branchement de bornes fontaines avec puits perdu.

NOTE: l'aire de puisage doit être aménagée avec agglos + crépissage + peinture + enduit + carrelage sur la clôture et de dimension 2X2m avec un chenal d'évacuation de longueur 4m en agglos bourrés vers le puits perdu

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de Quinze millions (**15 000 000**) de francs CFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local pour le compte de l'EXERCICE 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés sis à la Mairie de BOKITO, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés publics sis à la Mairie de BOKITO, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de Bokito des frais d'achat du DAO égale à vingt cinq mille (**25 000**) F CFA. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés

8. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (**07**) exemplaires (**01** original et **06** copies marquées comme tels), devront parvenir au Secrétariat de la Commission interne de passation des marchés au plus tard le **09/07/2021 à 13 heures** précises contre récépissé et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT

N°05(bis)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 10/06/2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC CHATEAU D'EAU AU CENTRE ADMINISTRATIF DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

DEUXIEME PHASE

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2021.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (**03**) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de Trois cent mille (**300 000**) francs CFA établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3)** mois.

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **09/07/2021 à 14 heures** à la salle de délibérations de l'Hôtel de ville de Bokito.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

- Principaux Critères Eliminatoires:

- Non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures conformément à l'article 92 (9) ;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Absence de l'atelier de forage ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70%
- Omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix unitaire quantifié.

- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- La méthodologie d'exécution ;
- l'accès à une ligne de crédit ou présentation des garanties financières ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les références de l'entreprise.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant ;

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature de l'Ingénieur du Marché ;

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix **(90)** jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito. Pour tout acte de corruption bien vouloir envoyer un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 08 JUIN 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LA COMMUNE D'AYOS, LOCALITES DE NDJINGON ET ASSO OBAM. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans la Commune d'Ayos, localités de Ndjingon et Asso Obam.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Mobilisation générale (matériel et personnel) ;
- L'étude géophysique et l'implantation ;
- Les travaux de forage ;
- L'équipement du forage ;
- Le développement et essai de pompage ;
- L'analyse et désinfection de l'eau ;
- La réalisation de la superstructure et l'installation de la pompe ;
- La formation d'un artisan réparateur et remise de la boîte à outils.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots présentés comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité de Ndjingon.	03	8 500 000
Lot 2			Construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité d'Asso Obam.	03	8 500 000
TOTAL					17 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 09 juillet 2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° ____ 17 ____ /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 08 JUIN 2021

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans la Commune d'Ayos, localités de Ndjingon et Asso Obam.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Cent cinquante mille (150 000) FCFA
Lot 2	Cent cinquante mille (150 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire

sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées
de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives de

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09 juillet 2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment
dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernière
- Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
- Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA.

- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 15 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **06 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives. Dans le cadre du présent Appel d'Offres, il ne peut être attribué qu'un (01) seul lot à un soumissionnaire.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune de [Nom de la Commune].

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°003/C/CAN2/SG/UPE/2021 DU 08/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°04/CAN-2/CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021, POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENT (TRICYCLE,BACS A ORDURES....) POUR LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ ET LES POLLUTIONS DANS LA VILLE DE NKONGSAMBA 2ÈME DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITORAL .

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, communique :
Par Décision N° 008/C/CAN2/SG/UPE/2021 du 08/06/2021,

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
004/AONO/CAN-2/CIPM/2021 du 22/03/2021 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ème, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,	ETS ATS CARTEL BP : Tél : 697 75 75 18 / 670 03 55 85	9 461 025 (NEUF MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE UN MILLE VINGT CINQ) Francs CFA TTC	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à DEMANDE DE COTATION suscité.
Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'Unité de Promotion Economique (UPE) pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 8 Juin 2021

Le MAIRE

SAMEN Patrice

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

DECISION N°003/D/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°003/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE DESINFECTEURS AUTOMATIQUES DES MAINS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES MINES, DE L'INDUSTRIE ET DU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE,

Vu	la Constitution ;
Vu	la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans les Finances Publiques ;
Vu	la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ; la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de l'exercice 2021 ;
Vu	le Décret N° 2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu	le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu	la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
Vu	la Circulaire N°000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2021;
Vu	L'Appel d'Offres N°003/AONR/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 du 04 mars 2021 pour la réalisation des prototypes de désinfecteurs automatiques des mains

DECIDE :

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relatif à l'objet susmentionné :

Entreprise	Bénéficiaire effectif	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
AUI-TECHNO SARL	NIDJOU SERGE ARMEL	19 037 070 (dix-neuf millions trente-sept mille soixante-dix)	Six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le **MINISTRE**

DODO NDOKE Gabriel

COMMUNE DE SA`A

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA REHABILITATION DE CINQ (05) PONTS SEMI-DEFINITIFS DANS LA COMMUNE DE SAA :RIVIERE POLONTSOO A NKOLMEYOSNGA A NDONG ELANGLOGO A MOMOBOSSO A ELANG

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

Vu La Constitution de la république du Cameroun ;

Vu La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

Vu Le Décret N°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des communes établissements communaux ;

Vu Le Décret N° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial, modifié par le décret n° 93/3 du 25 novembre 1993 portant création des communes urbaines et rurales ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issus scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékoumou du Centre ;

Vu le budget communal de l'exercice 2021;

Considérant le procès-verbal de la session consacrée à l'ouverture des plis du 03 Juin 2021,

ARTICLE 1^{ER} : L'ENTREPRISE CI-DESSOUS MENTIONNEE DANS LE TABLEAU EST DECLAREE ADJUDICATAIRE D'UN MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES SUSVISE POUR LES MONTANTS ET DELAIS CI-APRES :

DAO	ENTREPRISES	DESIGNATION DU PROJET	MONTANT TTC LU LORS DU DEPOUILLEMENT	MONTANT TTC CORRIGE	Rabais	Montant après rabais	DELAI D'EXECUTION
DAO N°006	ETS LA REINE	REHABILITATION PONTS	10.999.263	10.999.263	0	10.999.263	04 Mois

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

SA'A le 9 Juin 2021

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MINT/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR
L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES STATIONS METEOROLOGIQUES AUTOMATIQUES**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 46 604 04 331404 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Transports lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et l'installation des stations météorologiques automatiques.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'acquisition et l'installation des stations météorologiques automatiques.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est **de 90 000 000** (quatre-vingt-dix millions) frs CFA TTC

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

L'acquisition et installation des stations météorologiques automatiques, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement public du Ministère des Transports, exercice 2021, ligne budgétaire N° 55 46 604 04 331404 2279.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.coleps.cm>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Transports, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (**100 000**) francs CFA, payable au Trésor Public. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO

8. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Appel d'Offres, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 09/JUILLET/2021 à 13 heures** et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINT/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES STATIONS METEORITQUES AUTOMATIQUES.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **09/07/2021 à 13 heures** . Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

a. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

b. Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant égal à **un million huit cent mille (1 800 000) Francs CFA**.

L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence du MINT le **09/07/2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

- Absence d'une pièce administrative ;
- Document falsifié ou fausses déclarations ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un Météorologiste dans l'équipe des travaux ;
- L'absence d'un Agrément du fournisseur des stations météorologiques automatiques ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

Principaux critères d'évaluation

- i) Expérience de l'entreprise pertinente pour les travaux.....20 points ;
- ii) Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence.....20 points ;
- iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour les travaux.....30 points ;
- iv) Caractéristiques techniques détaillées et prospectus.....10 points ;
- v) Service après-vente.....15 points
- vi) Présentation générale de l'offre05 points.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualifications administratives, techniques et financières requises et dont l'offre est évalué la moins disante .

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73. ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°063/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIÈCES SPECIFIQUES DU DAMEUR MECANIQUE ET DES CHAINES DE TRANSMISSION POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert **pour la fourniture de deux (02) lots de pièces spécifiques du dameur mécanique et des chaînes de transmission pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de **deux (02) lots de pièces spécifiques du dameur mécanique et des chaînes de transmission** pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **65 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **13 000000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en **deux (02) lots**, répartis comme suit :

Lot N° 1 : fourniture d'un lot de pièces spécifiques du dameur ;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de chaînes et accessoires.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le **budget de la SODECOTON de l'Exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 13/07/2021 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°063/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PIÈCES SPÉCIFIQUES DU DAMEUR MÉCANIQUE ET DES CHAINES DE TRANSMISSION POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours**, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 300 000 FCFA** pour le lot 1 et à **260 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **13/07/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire accordé;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrite :

Lot 1 : fourniture d'un lot de pièces spécifiques du dameur

DESIGNATIONS
Chaîne complète / TRAMPER R1033/44 cote droit
Chaîne de TRAMPER R1033/44 cote gauche
Étrier de porte de presse 3 vérins presse 20x41"
Tige guide dameur diamètre 3"x 99" de long
Chien de porte presse avec tampon
Maillon spécial d'accouplement position a
Maillon spécial d'accouplement position b
Pignon triple 17 dents RCT 100 (PR MOYEU R2)
Rouleau guide de tige dameur DIA 3"
Glissière téflon PR guide porte 1/2x2-5/8x60

Arbre de pignon t-335 DIA 1''-11/16x21''-5/8 de long
--

Arbre de pignon intermédiaire 2''-11/16x21''-3/4 LG

Arbre de pignon T-334 DIA 2''-15/16x20''-3/4 de long
--

Lot 2: fourniture d'un lot de chaines et accessoires

DESIGNATIONS
Faux maillon de chaine RCD - 60
Chaine double RCD – 60 pas 3/4''
Attache de chaine RCD – 60 double
Faux maillon de chaine RCD – 40
Faux maillon de chaine RC – 60 simple
Chaine simple RC 40 pas 1/2''
Chaine double RCD - 40 pas 1/2''
Chaine simple RC - 80 pas 1''/2
Chaine triple RCT - 100 pas 1-1/2

6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

7 Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;

8 De la non-conformité du modèle de soumission ;

9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels :

. Critère n° 2A: Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces de rechanges pour machine ou équipements industriels) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **32500 000 FCFA** pour le lot 1 et à **6 500 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à **65 000000 FCFA** pour le lot 1 et à **13 000 000 FCFA** pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée le **moins disant**. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la **Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 8 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 030/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TANGUI DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :
Par Décision N°030/D/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021,
L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

INTITULE DU PROJET	ADJUCATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE TANGUI DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS AKO-MBO, BP 04 Nkongsarnba, Tél 679 40 08 93	27 554 199 (vingt-sept millions cinq cent cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage) pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS SONIA BERTIN, Tél 670 20 23 64	Il a obtenu une note de 11/28. soit un pourcentage de 39.29%, note inferieur pour être éligible

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 4 Juin 2021

Le MAIRE

KUNDE Janvier

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°064/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/06/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE HORIZONTALE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'une presse horizontale à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'une presse horizontale à la SODECOTON.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **70 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en **lot unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax. 222-2/20-68 à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douaïa B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua BP302, Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B P 1699 Tel 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70 000 FCFA** payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BiCEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaounde Agence éëntmte, oTuaTa Bonanjo, Buéa Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 13/07/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°064/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/06/2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE HORIZONTALE A LA SODECOTON "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours** à compter de la date de notification de ordre service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1400 000 FCFA** et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 13/07/2021 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte.

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après déentes ;
- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-ven ,
- 8 Non-respect de deux (02) critères essentiels,
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 10 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit:

Critère n°1A: conformité des pièces du dossier administratif;

Critère n°1B: conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture mdiquees adessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAG;

Critère n°1C: Garantie et Service après-vente;

Critère n°1D: Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

Critère n°2A: Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %, étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa coZention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original;

Critère n°2B: références du soumissionnaire comptant pour 30%. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (équipements industrie au cours des cinq dernières années à la SODECOTON)

Critère n°2C: délai de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

Critère n°2D: Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié moins égale à 35 000 000 FCFA, comptant pour 15%;

Critère n°2E: Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à 70 000 000 FCFA; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80% à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua 2.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tel. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MINT/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE RECHANGE ET MAINTENANCE DES STATIONS AUTOMATIQUES DE FABRICATION ADCON TELEMTRY

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 46 604 04 331404 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Transports lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition des équipements de rechange et maintenance des stations automatiques de fabrication ADCON TELEMTRY.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'acquisition des équipements de rechange et maintenance des stations automatiques de fabrication ADCON TELEMTRY.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 18 000 000 frs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

5. Financement

L'acquisition des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement public du Ministère des Transports, exercice 2021, ligne budgétaire N° : 55 46 604 04 331404 2279.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Transports, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de VINGT CINQ mille (**25 000**) francs CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Appel d'Offres, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports au plus tard **le 09/07/2021 à 13 heures** et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MINT/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE RECHANGE ET MAINTENANCE DES STATIONS AUTOMATIQUES DE FABRICATION ADCON TELEMTRY
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à quatre-vingt-dix **(90) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

10. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des Finances du Cameroun, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres, et d'un montant égal à **trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA**.

L'absence de la caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la salle de conférence du MINT **le 09/07/2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence d'un Météorologiste dans l'équipe des travaux ;
- L'absence d'un Agrément du fournisseur des pièces de rechange ;
- L'absence de caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 80/100 des critères.

2. Critères essentiels

- ü Respect des conditions du CCAP et du CCTP
- ü Expérience et références de l'entreprise pertinentes pour les travaux ;
- ü Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence ;
- ü Qualifications et compétence du personnel clé pour les travaux ;
- ü Caractéristiques techniques détaillées et prospectus couleur du matériel à fournir ;
- ü Service après-vente ;
- ü Délai de livraison ;
- ü Présentation générale de l'offre.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui présente les critères de qualifications administratives, techniques et financières requises et dont l'offre globale est la plus satisfaisante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

COMMUNIQUE N°003/C/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°003/AONR/MINMIDT/ SG/DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE DESINFECTEURS AUTOMATIQUES DES MAINS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des prototypes de désinfecteurs automatique des mains, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Soumissionnaire	Notes techniques/100	Montant TTC en FCFA	Observations
AUI - TECHNO SARL	85/100	19 037 070	<p>Bénéficiaire effectif : NIDJOU SERGE ARMEL <u>Attributaire de la Lettre Commande</u></p> <p>Tél 699 50 40 40 Montant TTC : 19 037 070 (dix-neuf millions trente-sept mille soixante-dix) Délai d'exécution : Six (06) mois</p>
KIAMA S.A	78/100	/	Éliminé pour note technique inférieure à 80/100

L'entreprise attributaire de ladite Lettre Commande est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze jours. Passé ce délai celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le **MINISTRE**

DODO NDOKE Gabriel

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 031/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU CARREFFOUR MOMBO COTE DROIT DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :**

Par Décision N°031/D/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021,

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

INTITULE DU PROJET	ADJUCATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DOUZE (12) BOUTIQUES AU CARREFFOUR MOMBO COTE DROIT DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	CHARLIE, BP 9160 BONABERI OLA, Tel 677.66.86.46	23 568 887 (vingt-trois millions cinq Cent soixante-huit mille huit cent quatre-vingt-sept) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maitre d'ouvrage) pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS SONIA BERTIN, Tél 670 20 23 64	Il a obtenu une note de 11/28. soit un pourcentage de 39%, note inferieur pour être éligible.

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 4 Juin 2021

Le MAIRE

KUNDE Janvier

COMMUNE DE YOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN
ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LINTÉ-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU
MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Yoko, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en Energie solaire du centre de Santé Intégré de Linté, Commune de Yoko, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier
- Etude
- Amenée et repli du matériel
- Aménagement d'une salle machine pour armoire électrique de 12m² (H=3m)
- Fourniture et pose de panneaux solaires (Module photovoltaïque Monocristallin) de puissance 320WC
- Fourniture et pose de plateforme en structure aluminium SRE5A/0350
- Fourniture et pose d'un onduleur MONOPHASE (DC/AC de 5KVA jour)
- Fourniture et pose de batteries de 250 AH
- Fourniture et pose C60 calibre 16A
- Fourniture et pose C 60 calibre 40 A
- Fourniture et pose de câbles (6 à 12 mm²) et connecteurs Mâles et femelles
- Branchement de l'énergie à l'intérieur des bureaux, couloirs et salles du Centre de Santé Intégré

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de **15 000 000 (quinze millions)** francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'électricité de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des projets d'électricité et d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

La Commune de Yoko a reçu des ressources transférées (BIP 2021) du **MINSANTE** pour les travaux d'équipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré de Linté

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Yoko située au nouveau quartier administratif de Yoko dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Yoko dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille francs) CFA** payable à la Recette Municipale de Yoko.

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **des actes de l'annexe de l'hôtel de ville de Yoko au plus tard le 02 Juillet 2021 à 10 heures précises** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM-YOKO/2021 DU 10 JUIN 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN
ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE LINTE-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU
MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

1. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **120 jours calendaire**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de **300 000 (trois cent mille) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en **le 02 Juillet 2021 à 11 heures précises dans la salle des actes de l'annexe de l'hôtel de ville de Yoko**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

Les soumissionnaires ou leur représentant qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels

a) Pièces administratives

- Dossier incomplet ou pièces non conformes, (**Article 92 (9) du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics**).
- Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

b) Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.
- Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.
- Non satisfaction, au moins, à **70 % (40/57)** des critères essentiels.

c) Offre financière

- Offre financière incomplète.
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- Absence d'un sous-détail de prix.

2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	14
3	Les références techniques et capacité financière	05
4	Equipement	08
5	Spécifications techniques (Notes techniques, planning, d'exécution, caractéristiques techniques)	26
6	CCAP & CCTP paraphés	1
	Nombre de critères	57

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Yoko, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Yoko – Secrétariat Général.**

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 10 Juin 2021

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE MOMBO

COMMUNIQUÉ N° 032/C/CMBO/SG/ST/2021 DU 07/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CTD-MOMBO/CIPM/2021 DU 15/04/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DOUZE (12) BOUTIQUES AU CARREFFOUR MOMBOCOTE GAUCHE DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOMBO COMMUNIQUE :
 Par Décision N°032/D/CMBO/SG/ST/2021 DU 04/06/2021,
 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

INTITULE DU PROJET	ADJUCATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DOUZE (12) BOUTIQUES AU CARREFFOUR MOMBOCOTE GAUCHE DANS LA COMMUNE DE MOMBO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	CHARLIE, BP 9160 BONABERI OLA, Tel 677.66.86.46	22 270 772. (Vingt-deux millions deux cent soixante Soixante-dix mille sept cent soixante-douze) TTC	Trois (03) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service de la Passation des Marchés de la COMMUNE DE MOMBO (secrétariat particulier du maître d'ouvrage) pour la mise au point du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

SOUSSIONNAIRES	MOTIFS
ETS SONIA BERTIN, Tél 670 20 23 64	Il a obtenu une note de 11/28. SOIT. UN POURCENTAGE DE 39%, note inferieur pour être éligible.

Ce soumissionnaire est par ailleurs invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

MOMBO le 7 Juin 2021

Le MAIRE

KUNDE Janvier

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039BIS/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIÈCES HYDRAULIQUES DE LA PRESSE BAJAJ 9500 DE L'USINE D'ÉGREPAGE DE NGONG.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'**un lot de pièces hydrauliques de la presse BAJAJ 9500 de l'usine d'égrenage de NGONG.**

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'**un lot de pièces hydrauliques de la presse BAJAJ 9500** de l'usine d'égrenage de NGONG.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **210 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à **toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 13/07/2021 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039BIS/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/07/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES HYDRAULIQUES DE LA PRESSE BAJAJ 9500 DE L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **4 200 000 FCFA et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date limite de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **13/07/2021** à **partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

DESIGNATION

PLATEN LIFT CYLINDER

BALE EJECT CYLINDER

PLATEN UNLOCK CYLINDER

BOX LIFT CYLINDER

RAM CYLINDER

PUSHER CYLINDER

TRAMPER CYLINDER

BOX CHOCK CYLINDER

VANE PUMP FOR BOX STRIPPER

PISTON PUMP FOR RAM

TRIPPLE VANE PUMP FOR TRAMPER PUSHER
VANE PUMP FOR CIRCULATION
MTR/GEAR BOX ASSY, HYD, PRESS ROTATOR
MOUNT HYDRAULIC MOTOR PRESS ROTATOR
HYDRAULIC MOTOR FOR BELT FEEDER
CONVEYOR BELT ASSY LINT FDR?
GUIDE STRIP, TRAMPER DOOR
PIN, ACCRAFLOW LINT CHARGER
SCREW CAP FOR NYLON FOR PUSHER PAD
BALE CART WHEET
SAMPLER KNIVES 9500 PRESS
BB RACEWAY, THRUST REPLACEMENT FOR ROTATION ASSY
SPROCKET FOR CHARGE HOPPER
PILLOW BLK
TAKE-UP BRG HYDRAULIC BELT FEEDER
EYE BOLT FOR PUSHER CYL.
HEX JAM NUT FOR PUSHER CYL.
ROD END BOX CHOCK
PIN FOLLOWER BLOCK
HMI FOR CONTROL PANEL 12"KPT (WITH PROGRAMMING)
PRESS CPU
IM155-6 for PLC PANEL
POWER SUPPLY SMPS40 A FOR PANEL
POWER SUPPLY SMPS 6.2 A FOR PANEL
BU TYPE AO JUMPERED (BLACK) for PLC PANEL
BU TYPE AO SEPARATE (WHITE) FOR PLC PANEL
HOSE FOR BOX STRIPPER FILTER "P" LINE
HOSE FOR TRAMPER VAN PUMP TO TEE BLOCK
HOSE FOR TRAMPER VAN PUMP TO TEE BLOCK
HOSE FOR RAM DOWN CYD PORT
HOSE FOR RAM UP CYD PORT
HOSE FOR BOX DOWN CYD PORT

HOSE FOR BOX UP CYD PORT

P LINE TO BOX STRIPPER MANIFOLD

HOSE FOR BOX DOWN MANIFOLD END

P LINE TO BOX STRIPPER MANIFOLD

BOX STRIPPER MANIFOLD (POWERPACK) TO T LINE OF BOX STRIPPER MANIFOLD

5 STATION MANIFOLD TO PIPELINE

DCV FOR S-1 RAM MANIFOLD

DCV FOR S-2 TRAMPER MANIFOLD

DCV FOR S-1 RAM MANIFOLD

DCV FOR 5-VALVE MANIFOLD

DCV FOR 5-VALVE MANIFOLD

DCV FOR 5-VALVE MANIFOLD

PROPORTIONAL VALVE FOR TRAY ROTATOR

PROPORTIONAL VALVE FOR PUSHER

LOGIC ELEMENT OF S-4 OF BOX STRIPPER

GUIDE ROLLER FOR JOGGER

6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

7 Non-respect de deux (02) critères essentiels

8 De la non-conformité du modèle de soumission ;

9 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture listées ci-dessus et dans la pièce N° 5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels :

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %,étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant.**La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures

similaires (pièces de rechange pour machines et équipements industriels) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **105 000 000 FCFA**, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à **210 000 000 FCFA** ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions**.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la **Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 8 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHE DE BOKITO, DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL - EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publique MINDDEVEL, le Maire le Commune de Bokito, Maitre d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Bokito un Appel d'Offre National Ouvert N°04(bis)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 du **10/06/2021** Pour la réalisation des travaux de construction d'un (01) Forage équipé de pompe à Motricité Humaine au marché de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Lot N°	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC
Unique	Construction d'un forage équipé au marché de Bokito	MARCHE	Arrondissement de Bokito	8 500 000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Études géophysiques et implantation ;
- Foration ;
- Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement, et essai de pompage;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge
- Fourniture et pose d'une pompe manuelle ;
- Réalisation du puits perdu ;
- Formation de 02 agents de maintenance.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public Décentralisation et du Développement Local pour le compte de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics sis à l'Hôtel dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés publics si Bokito, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bokito des frais d'achat du DAO égale à V CFA. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (01 original et 06 copies marquées comme tels Service des Marchés Publics au plus tard le **09/07/2021** à **13** heures précises contre récépissé et devront porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04(bis)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 10/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU MARCHE DE BOKITO, DU DÉPARTEMENT DU MINDO, RÉGION DU CENTRE.**
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL - EXERCICE 2021.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'offre et de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de cent soixante-dix mille (167 000) CFA, établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées, et datant de moins de **trois (3) mois** à l'exception de l'Attestation CNPS.

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **09/07/2021** à **14** heures dans la salle de délibération de l'Hôtel de ville de Bokito

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du DAO.

11. Critères d'évaluation

Principaux Critères Eliminatoires:

- Non-conformité d'une pièce administrative sous 48 heures conformément à l'article 92 (9) ;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Absence de l'atelier de forage ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70%
- Omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix unitaire quantifié.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- La méthodologie d'exécution ;
- l'accès à une ligne de crédit ou présentation des garanties financières ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les références de l'entreprise.

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes d'identité en cours de validité ;

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature de l'Ingénieur du Marché ;

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour l'entrée en adjudication. Les autres offres seront éliminées de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito. Pour toute information, vous pouvez bien vouloir envoyer un message à la Commission Nationale Anti-corruption au numéro vert 1517.

YAOU

A

MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

COMMUNIQUE N° 002/C/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 08 AVRIL 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/MINMIDT/SG/ DAG/SDBMM/SMP DU 04 MARS 2021 POUR LA REALISATION DES PROTOTYPES DE RESPIRATEURS ARTIFICIELS PORTABLES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres pour la réalisation des prototypes de respirateurs artificiels, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

Soumissionnaires	Notes techniques/100	Montant TTC FCFA	Observations
GOLDEN TECHNOLOGY DISTRIBUTION SERVICES (GTDS) SARL	98/100	29 898 360	Bénéficiaire effectif :DR Pascaline TIAM KAPEN Attributaire de la Lettre Commande Tél 694 450 714 Montant TTC : 29 898 360 (vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante) Délai d'exécution : Six (06) mois
AUI TECHNO SARL	75/100	/	Éliminé pour note technique inférieure à 80/100

L'entreprise attributaire de ladite Lettre Commande est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique pour l'établissement de la Lettre Commande correspondante.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze jours. Passé ce délai celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le MINISTRE

DODO NDOKE Gabriel

COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

COMMUNIQUÉ N°009/C/CAN2/SG/UPE/2021 DU 08/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CAN-2 /CIPM/2021 DU 26 AVRIL 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ D'EKANGTE VILLAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ÈME DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL, À CONCURRENCE DE 26 999 999 (VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF) FRANC CFA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2ème, communique :

Par Décision N°009 /C/CAN2/SG/UPE/2021 du 08 JUIN 2021

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ D'EKANGTE VILLAGE	ETS TIK CAM TEL: +237 679 70 94 77 / + 237 657 77 99 69	26 999 999 (VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF) Franc CFA TTC	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite Entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'Unité de Promotion Economique (UPE) pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 8 Juin 2021

Le MAIRE

SAMEN Patrice

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DECISION ? 0185 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/OBD /2021 DU 10 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N°001230/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 18 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5-SAINT MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NGOL) DANS LE DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL(6,25 KM). FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 36 467 02 33 00 05 22 50.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;
 Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
 Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
 Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Départements Ministériels ;
 l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basées sur les performances des Marchés Publics ;
 Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics des Départements Ministériels ;
 Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spécialisées du Ministère des Travaux Publics ;
 Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au sein des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;
 Vu Le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 001230/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 18 mars 2021 portant consultation de gré à gré pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la voirie rurale de Manjo (inter N5-Saint Marc de Manjo-centre de Santé Intégré de Ngol) Dans le Département du Mounjo, Région du Littoral ;
 Vu Les offres des soumissionnaires ;
 Vu Le Rapport d'analyse des offres ;
 Vu le Procès-Verbal du N° 0024/PV/CIPM-TERI/MINTP du 30 Avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics des Travaux Publics Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la voirie rurale de Manjo (inter N5-Saint Marc de Manjo-centre de Santé Intégré de Ngol) Dans le Département du Mounjo-Région du Littoral (6,25 km) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC corrigé en (en FCFA)
Lot unique	Réhabilitation de route	Inter N5-Saint Marc de Manjo-Centre de Santé Intégré de Ngol.	6,25	CABTE B.P: 15616 Douala Tél: 671 356 471	452 400 000

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics et Infrastructures.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N 478/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/ IP41/ IP4/SPMJ/NM/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 130/DDP/MINTP/CSPM -FC /2019 DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT SELECTION D'UN CONSULTANT INTERNATIONALE POUR LE CONTROLE RT SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CONNEXES GENRES DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BATCHENGA-NTUI-YOKO-LENA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)
Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions des Règles et Procédures de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) résultats de la Demande de Propositions ci-dessus référencée se présentent comme suit :

Nom du projet : Programme d'Appui au secteur des Transports, Phase 1

Numéro du projet : Accord de prêt BDEAC N°154/CAM-15/01-INFRA

Pays : Cameroun Description du marché : Contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures connexes genres du projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena

Méthode de sélection : Sélection Basée sur la Qualité et le Coût

Durée : Neuf (09) mois.

Nom du consultant	Note technique	Montant évalué net d'im pôts (en FCFA)	Note financière	Note finale	Classement
CERBAT (Centre d'Etude de Route-Bâtiments Aménagements et Travaux publics)	87,56	106 345 000	100	90,05	1
LE COMPETING (com plexe d'Etudes d'Ingénierie)	84,35	108 584 030	97,94	87,07	2
GROUPE MENT INTEGC -SATA AFRI QUE SARL-INGEN IERIS CAME ROUN	77,71	118 679 500	89,61	80,09	3



GROUPEMENT CABINET BUREAU CONSEIL /ILCO Sarl	60,77	/	/	/	Éliminé car note inférieure à 75/100
--	-------	---	---	---	---

Le contrat est attribué au Consultant CERBAT pour le montant suivant :

Nom et adresse du consultant	Nationalité	Montant TTC (En FCFA)	Description des prestations	Durée	Observation
CERBAT BP : 13 258 Yaoundé – Cameroun Tel : (+237) 222 313 712 / 677 110 250 ; Fax : (237) 222 313 845 ; Email: cerbatsarl@ yahoo.cm	Camerounaise	106 345 000	Contrôle et surveillance des travaux d'infrastructures connexes du projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena	09 mois	Offre mieux disant

YAOUNDE le 30 Mars 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°060/21/AOIO/SDCC/CIPMDU POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS (02) DE PIÈCES POUR LES USINES D'EGREPAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert **pour la fourniture de deux lots (02) de pièces pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de **deux lots (02) de pièces pour les usines d'égrenage** de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de la fourniture envisagés à l'issue des études préalables est de **50 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 20 000 000 FCFA pour le lot 2.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en **deux (02) lots**, répartis comme suit :

- **Lot 1 : fourniture d'une colonne centrale de presse lift-box 20"x54" ;**
- **Lot 2 : fourniture d'un ventilateur complet du condenseur MCC.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget de la SODECOTON de l'Exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20- 68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douaia B.P. 1699 Tél; 233-42-46-03,** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P.302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une, somme non remboursable de **80 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.**

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 06/07/2021 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 03 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS (02) DE PIÈCES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours pour le lot 1 et de 90 jours pour le lot 2. Ceci à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 000 000 pour le lot 1 et à 400 000 FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 06/07/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.**

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation :**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité, d'une pièce administrative après le délai règlement accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Lot 1 : fourniture d'une colonne centrale de presse lift-box 20" X 54".

N°	REF	DESIGNATION
1	412 159	Tige de tension et écrou pour colonne centrale de presse lift box 20" x 54" REF 412159

2	85 829	Butée pour colonne centrale de presse lift box 20" x 54" REF 85829
3	424 077	Logement palier P1121 pour colonne centrale de presse lift box 20" x 54" REF 424077
4	787 374	Joint de palier butée pour colonne centrale de presse lift box 20" x 54" REF 787374
5	666 750	Bague pour colonne centrale de presse lift box 20" x 54" REF 666750
6	442 901	Bague pour colonne centrale de presse lift box 20" x 54" REF 442901
7	412 920	Bloc de levage pour colonne centrale de presse lift box 20" x 54" REF 412920

Lot 2 : fourniture d'un ventilateur complet du condenseur MCC

N°	CODE	DESIGNATION
1	800088	VENTILATEUR COMPLET BC 445 CLASSE 3 PC NO 28367; G/O-S/O NO: 98029-0 ref : 039028

1 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

2 Du Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

3 De la non-conformité du modèle de soumission ;

4 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

. Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels :

. Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (pièces électriques) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **25 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 10 000 000 pour le lot 2** ; comptant pour 15%

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019, 2018 et 2017 au moins égal à **50 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **20 000 000 FCFA** pour le lot 2 comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation des critères essentiels au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la **moins disante**. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la **Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 3 Juin 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N°852/CRP/MINTP/SG/DGET/CPR-FC/SPM/2021RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°005/DDP/MINTP/CSPM PFC/2021 DU 18 MAI 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ADDITIF N°01

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INFORME TOUS LES CONSULTANTS DE LA LISTE RESTREINTE DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°005/DDP/MINTP/CSPM PFC/2021 DU 18 MAI 2021 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA SENSIBILISATION DES POPULATION ET DES USAGERS DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET (ZIP) A LA LUTTE CONTRE LES IST/VIH-SIDA ET LA COVID-19, LA MENINGITE ET LE PALUDISME, LES MARIAGES/GROSSESSES PRECOCES ET MARIAGES FORCES, A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, A LA SECURITE ROUTIERE ET LA PRESERVATION DU PATRIMOINE ROUTIER, LA FORMATION DES LEADERS LOCAUX ET DES ASSOCIATIONS FEMININES AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUE ET A L'EDUCATION FINANCIERE LE LONG DE LA ROUTE MAROUA-BOGO-POUSS, QUE LA DATE DE REMISE DES PROPOSITIONS INITIALEMENT PREVUE LE 17 JUIN 2021 EST REPORTEE AU 29 JUIN 2021 AUX MÊME LIEU ET HEURE.

CHAQUE CONSULTANT DE LA LISTE RESTREINTE RECEVRA L'ADDITIF CONCERNE.

LE PRESENT COMMUNIQUE SERA ENREGISTRE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA. /-

YAOUNDE le 8 Juin 2021

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !